Saint-Julien-Molin-Molette

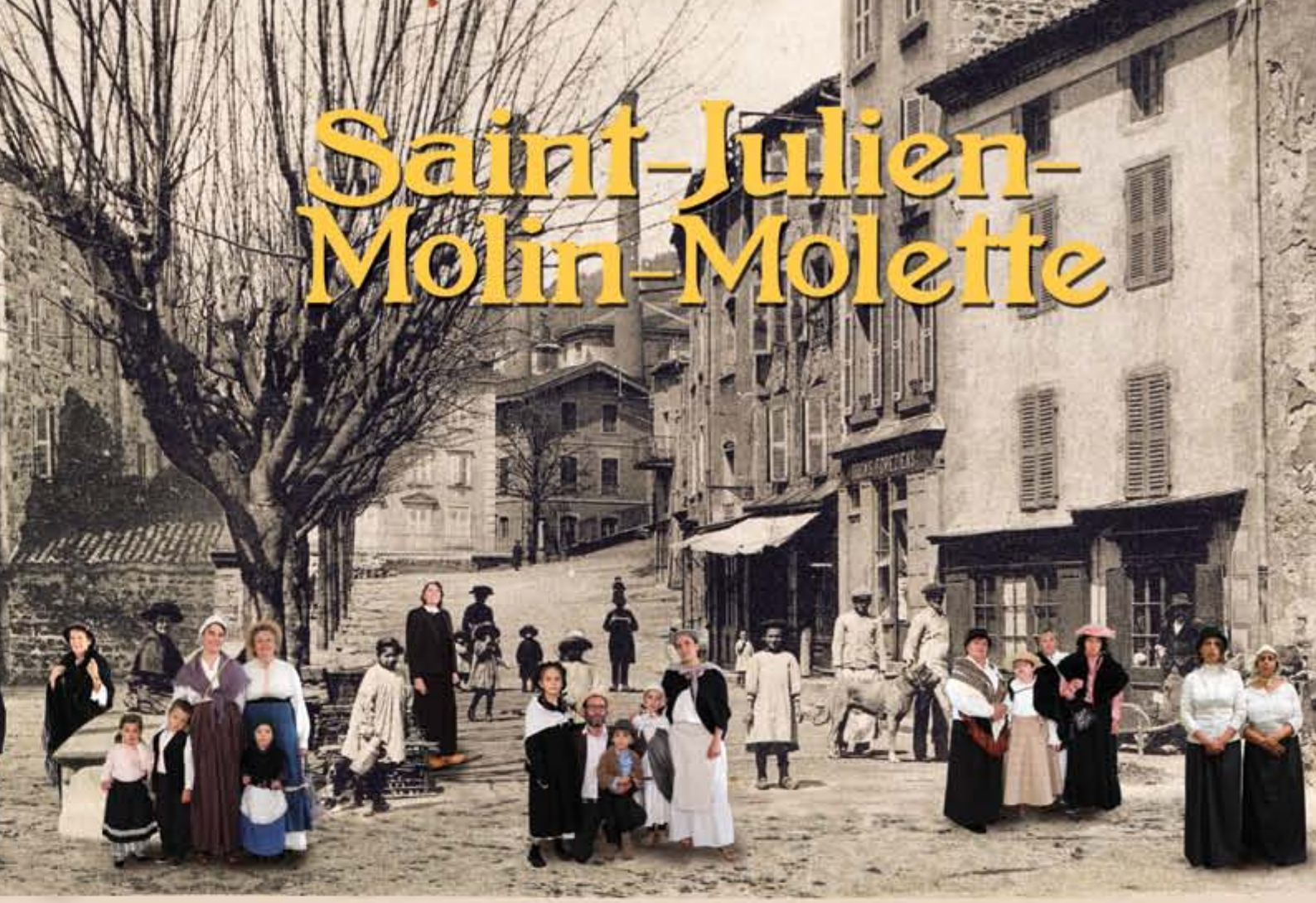

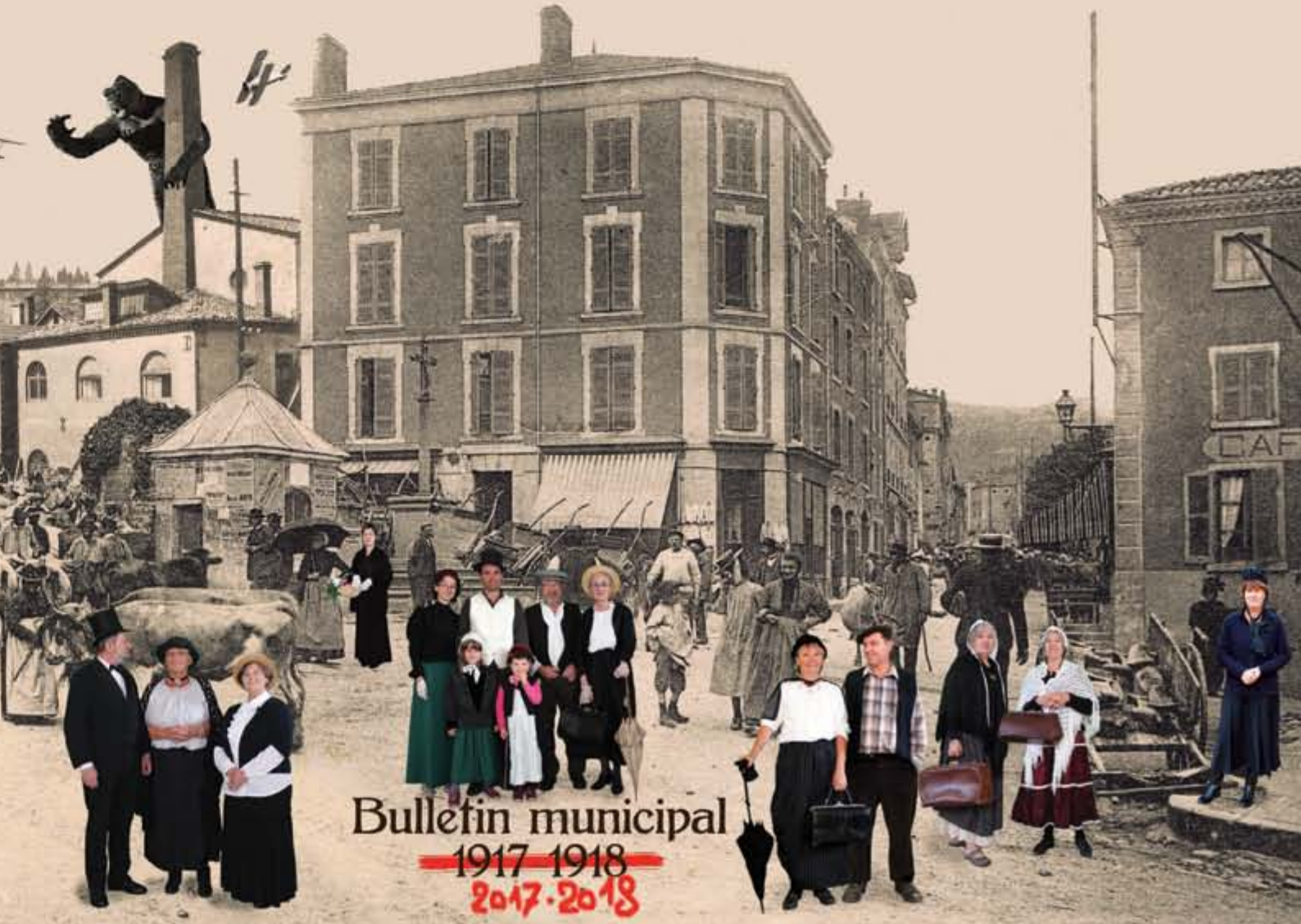

Bulletin municipal

1917-1918

2017-2018

Saint-Julien-Molin-Molette

Le mot du maire

À l'aube de cette nouvelle année 2018, l'équipe municipale et moi-même venons vous présenter nos meilleurs vœux de bonne santé, de réussite, de sérénité et de bonheur à vous et à vos proches. Nous laissons 2017 et nous essaierons de garder en mémoire ce qui a été le meilleur pour chacun d'entre nous.

Je tiens à remercier toutes celles et ceux qui contribuent à l'animation et à la vie du village ; nos nombreuses associations en témoignent largement dans ce bulletin municipal, qu'elles soient culturelles, sportives ou sociales. Merci au personnel communal qui œuvre tous les jours au côté des élus. Merci aux commerçants, industriels et au monde de la santé qui permettent le bien-être de la population. Nous travaillons avec la communauté de communes pour l'extension de la zone artisanale, côté foyer médicalisé.

Je profite de ces quelques lignes pour féliciter nos jeunes footballeurs, ils sont champions du district Drôme-Ardèche pour la saison 2016-2017.

Le bulletin municipal de ce début 2018 que vous allez découvrir, est toujours riche d'informations, il retrace les nombreux travaux engagés en 2017 et je m'excuse pour la durée et la gêne générées, mais les contrôles d'amiante pour le goudron enlevé, les contrôles de compactage, les contrôles de vidéos et d'étanchéité, puis l'accord du Département pour goudronner l'ensemble des voies départementales concernées ont retardé la fin des travaux.

Cette nouvelle année 2018 sera marquée par la poursuite de travaux en centre-bourg, en collaboration avec la communauté de communes. Nous travaillons sur la *Via Fluvia* qui emprunte notre territoire au niveau de la Garinière ; certains usagers feront le détour jusqu'au village.

Nous cultivons notre identité villageoise, dans tous les domaines et encore une fois grâce à l'animation des diverses associations piraillonnes, mais tout cela est rendu possible par l'implication des femmes et des hommes qui ont à cœur la passion de leur territoire ; c'est aussi cela la démocratie. Ce que Pierre Mendès France résumait ainsi : « la démocratie est d'abord un état d'esprit ». Celui-ci s'incarne dans notre participation à la vie collective et au changement. Je remercie celles et ceux qui ont participé à la réflexion sur le PLU et nous ont soutenu sur les divers travaux. La législation en vigueur nous interdit d'utiliser des pesticides sur la voie publique et cela a eu pour conséquence de voir pousser de mauvaises herbes, nous n'avons pu terminer leur arrachage qu'en fin d'été.

La fibre est déployée sur 99% de notre territoire ; vous pouvez maintenant demander le branchement de votre habitation ou votre immeuble, il vous restera à choisir l'opérateur comme M. Bernard Laget (Président du SIEL) nous l'a indiqué lors de la réunion publique du 4 décembre.

Je ne vous cacherai pas que nos investissements sont conditionnés par les capacités financières de la commune ; nous souffrons des baisses de dotation de l'État et des diminutions des subventions départementales et nationales. Cela impacte énormément nos travaux d'investissement et nous avons dû repenser leurs programmations. Mais jusqu'à présent nous avons pu faire tous les efforts de gestion nécessaires pour que ces baisses de dotation n'obèrent pas la qualité des services fournis, mais aussi grâce à la diminution de notre endettement depuis dix ans.

Chers Piraillons, soyez assurés que notre équipe municipale sera toujours à vos côtés, dans l'intérêt général des habitants.

Je vous souhaite une bonne et excellente lecture.

Jean-Louis Bariot

Secrétariat de mairie :
mardi, mercredi, vendredi :
9 h/11 h 30 et 13 h 30/15 h 30 ;
samedi : 9 h/11 h.
Tél : 04 77 51 51 11
Fax : 04 77 51 50 79
E-mail :
secretariat.mairie@saint-julien-molin-molette.fr
M. le Maire : 04 77 51 59 80

Numéros à retenir
Mairie tél. 04 77 51 51 11
Fax 04 77 51 50 79
Centre multimédia : 04 77 51 52 18

Infos pratiques

Pompiers . . . . . 18 ou 112
Médecins 04 77 51 56 55
C.H. Annonay. 04 75 67 35 00
Urgences. 04 75 33 33 33
Pharmacie. 04 77 51 51 69
Poste. 04 77 51 52 74
Culte catholique . . . 09 72 23 08 30
Office de tourisme de
Bourg-Argental . . . 04 77 39 63 49
Synd. d'Initiatives 04 77 51 53 32

Objets trouvés : au secrétariat de mairie, aux heures d'ouverture.

Déchèterie de Bourg-Argental
route de St-Sauveur-en-Rue
Du 1er novembre au 30 avril : lundi et vendredi 13h30/17h - mercredi et samedi 9h/12h - 13h30/17h
Du 1er mai au 31 octobre : lundi et vendredi 13h30/18h - mercredi et samedi 9h/12h - 13h30/18h

saint-julien-molin-molette.fr

Comité de rédaction : Commission Communication de la mairie de Saint-Julien-Molin-Molette 42220 (Loire). Conception, réalisation et photographisme de couverture : Gilles Busca, centre multimédia. Relecture Janine Crozier. Imprimé à 700 exemplaires par Imprimerie Alpha **www.alpha-com.eu**

La fibre à Saint-Julien Molin-Molette www.thd42.fr

Le déploiement de la fibre optique sur la commune de Saint-Julien-Molin-Molette est financé par le SIEL, la Communauté de communes des Monts du Pilat (en lien avec les communes), l'État et la région Auvergne-Rhône-Alpes. Les travaux sont réalisés dans le cadre du programme THD42 qui vise à raccorder tous les foyers de la Loire en Très Haut Débit.

Les habitants de Saint-Julien sont desservis par les points de mutualisation (central fibre optique) n°179 basé à Bourg-Argental qui dessert quelques foyers et le n°165, situé sur Saint-Julien-Molin-Molette et qui concerne environ 830 foyers et entreprises.

Pour la zone **n°179** qui concerne les habitants de **Mainbœuf, La Rivoire et La Portière**, quelques contrôles sur le terrain ont actuellement lieu du fait de problèmes techniques. L'ouverture des raccordements est de ce fait légèrement décalée et les pastilles passeront en vert en fin d'année.

À ce jour, les travaux de desserte de la **zone n°165** sont terminés (à l'exception de quelques points qui devraient être achevés en mars/avril) et la fibre arrive dans tous les hameaux et à proximité de chaque habitation. Des points de branchement optiques sont prévus pour alimenter 2 à 3 foyers chacun sur l'ensemble de la commune. Les habitants situés sur ce secteur peuvent demander leur raccordement gratuit depuis le 8 décembre. En février, ils pourront s'abonner auprès d'un **Fournisseur d'Accès Internet** (**FAI**).

Demander son raccordement

Suite à la réunion publique, les habitants pourront se rendre sur le site **www.thd42.fr** et accéder à l'espace raccordement.

Dans cet espace, en renseignant votre adresse, vous pourrez retrouver votre maison (vue aérienne). Sur chaque habitation, une pastille colorée signale qu'un raccordement est possible. Si la pastille est verte, la demande de rendez-vous se fait en suivant les instructions. Si elle est rouge, c'est qu'il faut encore patienter quelques jours.

Votre raccordement concerne la liaison de votre habitation en fibre optique depuis le domaine public et la pose d'une prise terminale optique chez vous.

Les pastilles resteront vertes jusqu'à l'arrivée des fournisseurs d'accès sur la commune. À partir de cette date, les raccordements seront toujours gratuits, mais la demande devra se faire obligatoirement via un fournisseur d'accès Internet.

Dans tous les cas, ce sont les entreprises mandatées par le SIEL qui feront les travaux.

Préalablement à l'intervention de l'entreprise pour poser votre prise individuelle (**PTO**), il est indispensable de prévoir le passage de la fibre chez vous, que ce soit à l'extérieur ou à l'intérieur. La ligne de fibre va emprunter le même cheminement que votre ligne téléphonique actuelle. Il faut donc s'assurer que le passage est possible dans les mêmes conduites (fourreaux, gaines, goulottes) ou alors en faire reposer en parallèle par un artisan local. Le câble de fibre pourra aussi être collé en apparent sur les plinthes si aucun passage dans les cloisons n'est prévu. Le raccordement est gratuit, mais pas les travaux annexes chez vous (percer un mur, déboucher une gaine…). L'entreprise en charge de votre raccordement vous posera certainement des questions sur cette préparation en amont de l'intervention.

À ce jour, **quatre Fournisseurs d'Accès Internet** ont annoncé qu'ils seront présents sur la commune. Il s'agit de **Nordnet**, **Ozone**, **Vitis** et **Knet**. Ce sont des FAI indépendants qui proposent des services similaires aux grands opérateurs et à des prix comparables. Dans tous les cas, quel que soit le FAI, la qualité du réseau est la même puisque tous utilisent les infrastructures mises en place par le SIEL. En 2018, d'autres FAI devraient arriver dans la Loire.

www.thd42.fr

Lotissement

La première phase du lotissement du Pré-Battoir est toujours en vente. Afin de faciliter l'installation des familles, le conseil municipal a décidé de **modifier le règlement du lotissement** afin de simplifier et enlever des contraintes qui rebutaient de potentiels acheteurs. Le PLU a été également modifié afin d'éviter les mitoyennetés. Le lotissement garde son aspect et les idées permettant à tous de profiter de la **vue panoramique**, de l'ensoleillement et d'éviter les vis-à-vis même avec des parcelles très petites. Le prix des parcelles a été également revu à la baisse afin d'attirer des familles. Le prix des lots est fixé à **42 € le m²**. L'ensemble de ces modifications ont permis à **quatre familles de signer** leur compromis de vente. Un autre lot est réservé. La première maison devrait sortir de terre en mars/avril 2018 ; le permis de construire a été déposé et accepté.

N'hésitez pas à parler de ce lotissement autour de vous ; qui mieux qu'un Piraillon peut faire la pub de notre magnifique village !

Covoiturage

Trouvez votre équipage parmi les 105 000 covoitureurs de la Région ! (la communauté Pilat compte plus de 1 700 inscrits)

Pour faire des économies en partageant les frais d'essence pour les petits comme pour les grands trajets.

www.pilat-covoiturage.net

Vous organisez un événement : penser à créer votre événement sur le site et proposer un lien covoiturage pour faciliter les équipages !

AMÉNAGEMENT

L'année dernière dans le bulletin, nous annoncions un planning prévisionnel jusqu'en 2019.
Ce planning a évolué du fait de la baisse des subventions de l'État et des contraintes de chaque projet mais cela ne supprime pour l'instant aucun projet.

2017

Nous avons pu réaliser l'aménagement du carrefour rue Neuve/rue Peyronnet avec l'impressionnante démolition des bâtiments Royer et François.

2018

La démolition de l'ancien pub (ou maison Pauze) s'effectuera cette année. Il a fallu faire face à un recours au tribunal administratif et le désencombrement de trois étages est en cours depuis septembre 2017. Après l'important tri, nous proposerons un **vide-maison au profit du CCAS**. Ensuite suivront comme pour le parking rue Neuve, les dossiers de démolition, désamiantage, appel d'offre et enfin les travaux.

Un autre projet d'envergure est également en cours entre plusieurs acheteurs sur la propriété de l'usine Dussuc Sainte-Marie. Si la vente de l'usine Sainte-Marie se concrétise, la commune pourra faire l'acquisition de la liaison piétonne rue Neuve/école. Ce chemin permettra ensuite de rejoindre la rue du Moulin. C'est pourquoi nous avons décalé en 2019 la liaison rue du Moulin/école.

La réfection de l'intérieur de l'église doit faire l'objet de réunions avec plusieurs acteurs financeurs. Les subventions départementales et régionales ne permettront pas a priori le financement du projet. Nous allons étudier avec le diocèse et la fondation du patrimoine le financement. L'estimation de travaux est assez importante avec 10 3470 € HT.

2019

Le projet du local technique vers la mairie (ancienne usine Roche) est repoussé en 2019.

Si le budget le permet, nous réaliserons conjointement avec les financeurs la réfection de l'église.

Enfin, l'espace-bar de la salle des fêtes est de plus en plus d'actualité, Nous n'avons pas de financement pour l'heure mais il est encore un peu tôt.

Retour sur le parking rue Neuve

Le 18 septembre 2013, le conseil municipal de l'époque a décidé de préempter sur la vente de l'ancienne boucherie Royer. Cette préemption permettait à la commune de réaliser un projet de requalification du virage et également de créer des parkings. Le droit de préemption est un outil que le conseil municipal peut utiliser lors de la vente d'un bien afin de réaliser un projet communal. Cela signifie, hélas, que l'acheteur potentiel voit son projet disparaitre au profit d'un projet communal. La décision n'est jamais simple même si l'intérêt général est bien présent. Puis le 1er juillet 2014, le conseil décide également de l'acquisition de la maison François ; décision plus simple puisque nous avons fait une offre directement aux propriétaires. Le 30 mai 2016, la commune fait l'acquisition des parcelles entre les maisons François et l'ancien canal. Comme on peut le comprendre, c'est à partir de mi-2016 que la commune peut lancer définitivement le chantier.

Mais avant d'aller plus loin, voici quelques informations sur l'histoire de ces deux maisons avec la précieuse aide de Patrimoine Piraillon.

Les deux maisons datent d'avant 1835 d'après le cadastre se trouvant sur les archives du département.

L'ancienne Boucherie

Une photo de 1909 montre la famille Gential (Paul, Marie et leurs cinq enfants) devant la boucherie. Cette boucherie a été leur propriété pendant 68 ans et sera ensuite cédée en 1959 à la famille Astier puis reprise par M. et Mme Royer.

La maison François

Cette maison possédait un étage de moins avant 1896. La surélévation de l'usine Perrier fut achevée en 1896. L'étage supplémentaire de cette maison a certainement suivi peu de temps après du fait que le style des génoises était identique à celui de l'usine Perrier. Louis François s'installe en 1918 comme cordonnier puis devient buraliste et déménage en 1935 rue Neuve. Le rez-de-chaussée a également été loué à l'épicerie Odouard, puis Oriol et également le cabinet d'assurance François, la banque *Société Lyonnaise*.

Les employés communaux posent la barrière de protection du parking.

La maison François avant surélévation.

Vu que ce chantier permettait également la rectification du virage, nous avons dû fournir au département plusieurs documents pour la voirie et le mur de soutènement de la route départementale. En début d'année 2017, nous

avons déposé le permis d'aménager, un appel d'offres, puis les travaux de désamiantage ont pu être effectués en juillet 2017. Jusque-là rien de spectaculaire si ce n'est la durée de quatre ans pour finalement beaucoup de papiers… En septembre l'impressionnante démolition commence avec l'entreprise Mazet qui offre un spectacle à un grand nombre de Piraillons. Elle laisse une place nette fin octobre grâce à une météo plus que clémente. L'entreprise Roux/Sauzéat intervient ensuite pour le mur de soutènement de la RD503, l'entreprise Briat pour la réfection de la façade, l'entreprise Maurin pour la retouche de la toiture puis la société Rhone-Alpes TP pour la mise en place du revêtement.

Il reste à ce jour, la pose de la barrière de protection et le traçage des places de parking. Nous remercions vivement ces entreprises pour la qualité de leur travail, le respect des plannings et leurs engagements et également les riverains qui ont subi la poussière et le bruit pendant plusieurs semaines.

Ce nouveau lieu va pouvoir écrire une nouvelle page d'histoire dans le village. Ce projet rentre dans la réhabilitation du centre-bourg permettant aux voisins d'avoir un nouveau lieu de stationnement, un trottoir adapté et sécurisé et faciliter les futurs projets qui devraient arriver sur les anciennes usines Dussuc. Également nous pouvons voir que deux maisons trouvent la lumière du soleil qu'elles n'ont probablement jamais eue. De la place du Marché, de nouvelles vues s'offrent à nous sur les usines.

Les travaux d'assainissement

Les travaux de mise en place de collecteurs et de reprise des branchements de chaque immeuble de la rue Peyronnet, la rue des Ateliers, de la montée Saint-Ennemond et du chemin de Drevard concernant la séparation eaux pluviales / eaux usées sont terminés depuis octobre.

Les nouvelles normes nous imposent la détection de l'amiante dans les anciens enrobés des différentes chaussées ; ensuite nous avons réalisé des tests de compactage ; une partie de la chaussée a été purgée ; enfin des contrôles par vidéo puis des essais d'étanchéité à l'air ont été effectués. Tout cela s'est étalé sur le mois d'octobre. Nous étions convenu avec les services du Département de réaliser en novembre la mise en place du tapis d'enrobé sur toute la largeur des voies départementales concernées, soit rue Peyronnet, rue Neuve et avenue de Colombier. Les voies communales ont été planifiées les 13 et 14 pour celles gérées par l'entreprise Faurie et les 18 et 19 décembre pour celles gérées par l'entreprise Borne. Malheureusement il a neigé le 18 décembre et cette entreprise n'a pu réaliser les travaux comme promis. Les centrales à enrobé chaud ferment jusqu'en janvier prochain ; la chaussée du chemin de Drevard ne sera donc mise en forme que début janvier si la météo est favorable. Les services du Département ont un marché annuel avec l'entreprise Colas ; en conséquence il a fallu que les deux entreprises (Colas et Faurie) s'entendent sur les prix, maintenant nous espérons que le climat permettra la pose des différents tapis d'enrobé.

Le trottoir de la rue Peyronnet sera reconstitué comme précédemment avec moins de pente sur le profil en travers, par contre la partie piétonne de l'avenue de Colombier sera légèrement élargie et constituée par un béton désactivé comme devant les commerces du bas de l'avenue ; la séparation avec la voie de circulation sera constituée par des plots en bois.

Ci-dessous une simulation.

CCAS

Centre Communal d'Action Sociale

Le CCAS est une instance municipale qui existe dans chaque commune et depuis très longtemps, autrefois appelé Bureau d'aide sociale. Les CCAS résultent de la fusion des anciens Bureaux de bienfaisance et des Bureaux d'assistance.

À Saint-Julien, le CCAS travaille en partenariat avec l'Association cantonale *Noël et Partage* et en lien avec l'assistante sociale du secteur. Le plus souvent c'est elle qui prend contact avec le CCAS lui demandant d'intervenir auprès de personnes seules, jeunes ou moins jeunes, de familles qui traversent un passage difficile suite à un changement de situation (séparation…) ou en attendant l'ouverture des droits ou le transfert d'un dossier, parfois long quand c'est un changement de département ou si la situation est complexe.

Le CCAS donne une aide ponctuelle en bons d'achat dans les commerces du village (trois en 2017) ou peut aider pour l'achat de produits spécifiques (couches bébé…) mais au niveau alimentaire le plus souvent c'est *Noël et Partage* qui, sur demande de l'assistante sociale fait des colis suivant la composition de la famille et en début d'année suivante, notre commune, comme les autres communes du canton verse une participation à *Noël et Partage* en fonction des colis distribués dans l'année sur son territoire (début 2016 : 380 €, début 2017 : 300 €).

Le CCAS apporte une aide partielle, ponctuelle dans le paiement du périscolaire ou dans l'achat des tickets de cantine après étude du dossier (se renseigner en mairie et fournir les justificatifs – cinq familles). Une aide est apportée à toutes les familles puisque le périscolaire est facturé en fonction du quotient familial et que le coût du repas n'est pas facturé intégralement par la commune et notamment les frais de personnel ne sont pas du tout facturés.

En coulisses du Repas des Aînés...

Le CCAS apporte aussi une aide administrative, renseigne les personnes en difficulté et sert quelquefois d'intermédiaire pour obtenir par exemple un échelonnement de paiements.

Le plus gros de l'aide est celle apportée tout au long de l'année et de plus en plus, en meubles, vaisselle, linge de maison, grâce aux dons. La récupération au lieu d'acheter électroménager, mobilier, linge permet à la personne en difficulté d'assumer la nourriture sans demander d'aide financière supplémentaire. Grâce aux dons, ça ne coûte rien à la commune, ce sont des élus qui jouent les déménageurs sur leur temps personnel. Le CCAS sert d'intermédiaire, ce qui ne sert plus à certains peut servir à d'autres, ça fait plaisir d'aider et parfois arrange des personnes qui voulaient se séparer de certaines choses (mobilier inutile par exemple) mais qui ne pouvaient pas faire la manutention. Cette aide touche une dizaine de familles mais un volume important de meubles.

Ce dernier semestre, la population piraillonne et des villages voisins s'est mobilisée pour faire face à une demande exceptionnelle et toute une équipe s'est organisée afin de prêter main forte. Merci à tous ceux qui se sont mobilisés par leurs dons ou leur participation active.

Le CCAS s'occupe du service de **portage des repas à domicile**. Il s'occupe aussi des **colis de Noël aux aînés** de la commune, cette année 144 colis distribués à domicile, par les élus de la commune (55 pour les couples et 89, pour des personnes seules), occasion d'une petite visite, d'échanger avec nos aînés. Les 80 résidents de la Maison de retraite ne sont pas oubliés, un présent gourmand leur est offert à chacun pour Noël.

Le CCAS s'occupe aussi du **Repas des Ainés** et des ayants-droit (199 personnes en 2018), une participation est demandée au conjoint qui n'a pas 70 ans, le CCAS prend en charge la différence ainsi que l'animation du repas.

Nous profitons de l'occasion pour remercier l'équipe des bénévoles qui fait le service dont certains sont membres du CCAS mais qui ont tous en commun l'envie de se mettre ce jour-là au service des aînés de la commune. Ce bénévolat permet d'économiser le prix du service et aide la commune à faire perdurer cette tradition, occasion de rencontres, de lien social.

Rendez-vous est pris pour le Repas des Aînés qui aura lieu cette année le **dimanche 4 mars 2018**.

Le CCAS reste à votre écoute ; ses membres sont Jean-Louis Bariot (Président), Chrystel Tunon (Vice-Présidente), Patricia Dumas, Marie-Anne Mathevet, Brigitte Reat et Jean-Louis Peron. Des élus du Conseil municipal ainsi que d'autres habitants apportent leur soutien, une aide précieuse dans ses actions et notamment pour la partie manutention de meubles.

Un grand merci à tous !

Atelier du Futur

Premier bilan annuel de l'Atelier du Futur *Saint-Julien en 2025*

(Pour mémoire se reporter au bulletin municipal 2017 pages 10 et 11)

Après avoir examiné la situation de notre commune et avoir rêvé de ce qu'elle pourrait devenir, l'Atelier du Futur se poursuit avec « Saint-Julien demain, que ferons-nous ? »

Une dynamique de travail s'est donc mise en place lors de la réunion du 16 février. **Quatre groupes** ont reçu mission de faire des propositions aux élus et pour ce faire, chacun de ces groupes est accompagné par un élu référent chargé de faire remonter les propositions.

Chaque groupe a un nom reposant sur des mots clés :

- **le groupe développement économique et social ;**
- **le groupe culture et tourisme ;**
- **le groupe patrimoine ;**
- **le groupe mobilité.**

Où en sommes-nous ?

Pour son développement économique et social notre village doit s'appuyer sur la composante culture et tourisme en exploitant ses atouts liés au patrimoine.

Groupe culture et tourisme

(référent Chrystel Tunon, animateur Fafia Djardem)

En 2017 le groupe culture/tourisme s'est réuni plusieurs fois, avec l'envie de répondre à des manques pointés du doigt lors des ateliers du futur :

– le besoin de recouper et regrouper les infos et actualités des associations du village : l'installation d'un kiosque au centre du village est évoqué, études en cours…

– la création de lien et de convivialité à travers une fête de village : cet événement a eu lieu le 16 septembre à travers une journée baptisée ***Tables sorties en costume 1900***, avec, en amont, des ateliers confection couture et, le jour J, une déambulation costumée et chantante dans le village et la maison de retraite, un pique-nique partagé autour de tables sorties place Bancel, des jeux et projections avec les associations *Tu Joues ? Patrimoine Piraillon* et *Cinémolette*, une soirée dansante « Tour de bal » avec l'association *Label des Chants*. Cette fête était un succès avec une belle participation de la population tous milieux et tous âges confondus. L'idée serait de faire grossir et rendre pérenne ce rendez-vous annuel mais tout reste à inventer car c'est un chantier collectif et participatif, ce qui demande beaucoup d'énergies et de volontés… À suivre !

Groupe patrimoine

(référent Thierry Martinaud, animateur Hubert Sage)

Le groupe patrimoine a tenu quatre réunions de travail. À ce jour sont mis en chantier :

– un document présentant notre village sous tous ses aspects pour le mettre en valeur et le faire connaître ;

– la mise en valeur de son patrimoine lié à l'industrie textile en s'orientant vers la création de « la maison de la mémoire du travail du fil de soie » ;

– la mise en valeur du chemin piétonnier qui relie le camping au centre ville et son prolongement jusqu'à la rue du moulin, en le balisant d'éléments culturels et patrimoniaux.

Ces points ont été sélectionnés en s'appuyant sur les réalités mises en place dans d'autres villages.

NB : ces groupes sont ouverts à toute personne intéressée, s'adresser en mairie.

À l'occasion de la fête ***Tables sorties*** en septembre, certains se sont rappelé leurs souvenirs et notamment cette chanson chantée sur le chemin de la colo... Un morceau du patrimoine culturel piraillon !

Saint-Julien-Molin-Molette

Nous aimons les eaux limpides
Du Ternay aux flots rapides,
Les champs et les prés (ter)
Tout de fleurs parfumés.

Refrain : Saint-Julien-Molin-Molette
Nous t'aimerons toujours (bis)

Nous aimons l'humble bruyère,
Les airelles des clairières
Et les verts tapis (ter)
Des riantes prairies.

Nous aimons tes grandes routes,
De tes bois, les sombres voûtes
Et les frais vallons (ter)
Où en chœur, nous chantons.

Nous aimons ta vieille église,
Sa façade en pierres grises
Nous sommes heureux (ter)
D'y prier le bon Dieu.

Nous aimons ton vieux calvaire
Et l'eau pure de ta rivière.
Devrait-on jamais (ter)
Oui jamais te quitter.

Photo Claude Bonnard.

ÉCOLE

Janvier est là, déjà un trimestre de passé ; chacun a pris ses marques avec le nouveau rythme. En effet, l'école a repris un **fonctionnement sur quatre jours** suite à la possibilité offerte aux communes en juin, de le faire dès la rentrée de septembre 2017. Il y a eu une consultation de tous les intervenants, familles, enseignants, personnel communal, municipalité et à la majorité il a été décidé de revenir à la semaine de quatre jours. L'école accueille donc les élèves le lundi, mardi, jeudi et vendredi selon les horaires suivants :

7 h/8 h 30 périscolaire, 8 h 30/11 h 45 classe, 11 h 45/13 h 45 pause méridienne, 13 h 45/16 h 30 classe, 16 h 30/18 h 30 périscolaire.

Initiation à la sécurité domestique.

Le repas de Noël a eu lieu le vendredi 22 décembre, comme chaque année le Père Noël a été bien accueilli à l'école et après le goûter offert par la commune, le temps des vacances est vite arrivé pour les élèves, les enseignants et les agents mais pas pour le service technique, qui comme à chaque période de vacances scolaires est venu faire des travaux de réparation, d'entretien et d'amélioration. Nous les remercions et particulièrement Jean-Paul Geourjon pour la qualité de son travail.

La commune, comme chaque année réalise des investissements pour l'école et notamment en **matériel informatique**. En janvier 2017, le directeur de l'école Jonathan Brunet a déposé un dossier de candidature pour un appel à projet numérique dans le but de continuer à équiper notre école pour faciliter les apprentissages à travers différents outils (vidéoprojecteurs, chariots numériques). La commune est bien entendu partie prenante dans ce projet qui est financé à 50% par la commune et 50% par l'Éducation nationale. Nous avons aussi doté deux classes de vidéoprojecteurs. Ce pré-requis de 2 600 € TTC est en place depuis novembre 2017 et l'installation a été assurée par nos employés communaux. Deux chariots numériques vont venir compléter et remplacer du matériel vétuste. Le montant de ces chariots est de 5 100 € TTC dont 2 550 € financés par l'Éducation nationale.

Les enseignants seront ensuite formés à l'utilisation de ces nouveaux outils pour le bien des élèves qui en ce début janvier ont repris le chemin de l'école. Nous leurs souhaitons ainsi qu'aux familles et aux équipes enseignante et communale une heureuse année 2018.

FINANCES COMMUNALES

Les activités communales sont gérées à partir de quatre budgets (**M14**, **AEP**, **CCAS**, **Lotissement**). Pour chacun deux sections : **fonctionnement** et **investissement**. La première pour la gestion courante (frais de personnel, achat de consommables, eau, électricité, téléphone, carburants, assurances, achat de petit matériel, entretiens courants, réparations, etc.) et la seconde pour les opérations plus importantes qui accroissent le patrimoine communal (achat de gros matériels comme les véhicules ou les engins d'entretien, construction de bâtiments, réalisation de projets communaux, etc.).

Les budgets votés en début d'année constituent des **prévisions** ; leur réalisation sera constatée un an après par le vote du Compte Administratif. Lorsque les dépenses sont inférieures aux prévisions on aura des reports d'une année sur l'autre.

M14

M14 est le budget général de la commune et le plus important en montant financier à environ 1 103 980 € pour le fonctionnement.

Recettes de fonctionnement :
une moitié vient des impôts et taxes et un tiers des dotations et participations (dont celle de l'état pour environ 160 000 €). 230 381 € sont reportés de ce que nous n'avons pas dépensé en 2016. ▼

Dépenses de fonctionnement :
les charges générales et celles de personnels sont les deux principaux postes. Les charges financières sont maitrisées et 155 000 € sont affectés à l'investissement. ▼

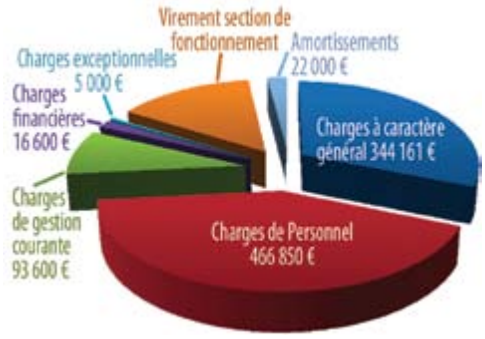

Dépenses d'investissement :
il est prévu pour environ 500 000 € de travaux à réaliser, dont 110 000 € de voirie, 160 000 € pour la réfection du carrefour en bas de la rue Neuve, 120 000 € pour le local « Roche » et divers investissement pour l'école.

Shéma colonne suivante ▶

Recettes d'investissement :
154 200 € vient de l'excédent d'investissement 2016, c'est-à-dire de la maitrise de nos dépenses. 140 324 € de subventions sont attendus sur l'exercice, 155 500 € viennent de la section de fonctionnement. ▼

L'AEP

(Assainissement et Eau Potable)
C'est le second budget en termes d'importance financière à un peu plus de 270 000 € en fonctionnement. Le budget AEP n'a plus de remboursement d'emprunt. La politique suivie depuis près de 20 ans ayant consisté à mettre des fonds de côté a permis de payer la station de traitement des eaux usées sans avoir recours à l'emprunt. Il en est de même pour 2017 sur les 872 000 € de travaux prévus, 459 276 € viennent des excédents antérieurs et 36 800 € de la section de fonctionnement et 259 000 € des subventions du département et de l'agence de l'eau.

Recettes de fonctionnement : location des compteurs, vente de l'eau, redevances, subvention et excédent reporté de 2016. ▼

Dépenses de fonctionnement : principalement le contrat avec la SAUR pour les stations d'assainissement et de traitement de l'eau potable. La bonne gestion permet de reverser des fonds en investissement. ▼

Le CCAS

(centre communal d'actions sociales) a un budget de 20 130 € servant à financer le repas des ainés et leurs colis de Noël, des bons d'achats aux plus démunis, la participation au portage des repas à domicile. Les recettes viennent du règlement des repas portés à domicile et du budget M14.

Le budget Lotissement

permet d'avoir une comptabilité dédiée à cette opération. En 2017 nous avons inscrit en dépenses et recettes un montant de 270 000 €, des ventes viennent d'être signées et permettront d'inscrire les recettes correspondantes en 2018.

Et si je devenais assistant·e maternel·le ?

Une information de la Communauté de communes des Monts du Pilat

Vous souhaitez travailler avec les enfants ? Vous êtes en congé parental et désirez reprendre une petite activité professionnelle ? Ou vous souhaitez accueillir à votre domicile des enfants ? Vous êtes disponible, patient, ouvert au dialogue, organisé…
Alors, vous pouvez devenir assistant·e maternel·le !

L'Assistant·e Maternel·le est une personne agréée par le Président du département. Il accueille à son domicile des enfants contre rémunération. L'agrément est obligatoire, il est un gage de respect des normes sur le plan de la sécurité, de la santé et de l'épanouissement des enfants.

L'assistant·e maternel·le contribue au bien-être des enfants et a un rôle éducatif, tout en respectant les demandes des parents.

Pour être assistant·e maternel·le, vous devez effectuer une formation de 120 h prise en charge par le Département. Une partie de la formation initiale (les 60 premières heures) sera assurée avant l'accueil d'enfants. Le solde de la formation restant sera réalisé dans les deux ans qui suivront et vous permettra de passer un module du CAP Petite Enfance.

Pour vous soutenir dans votre projet, vous pouvez bénéficier de certaines aides sous conditions. La Communauté de communes des Monts du Pilat vous propose une aide individuelle à l'installation dans le métier d'assistant·e maternel·le à domicile à hauteur de 300 €, avec une majoration de prime pour installation en Maison d'Assistants Maternels, d'un montant de 200 €.

La CAF peut également vous verser une prime d'un montant de 300 € pour vous permettre d'acquérir du matériel de puériculture et de sécurité et pour favoriser l'accueil de jeunes enfants.

Si vous souhaitez vous renseigner sur le métier, sur les Maisons d'Assistants Maternels et pour connaitre l'ensemble des démarches et conditions à remplir, n'hésitez pas à contacter Caroline Vidal :

Relais Assistants Maternels
Parents-Enfants des Monts du Pilat
Communauté de communes
des Monts du Pilat
Place de l'hôtel de ville - BP 27
42220 Bourg Argental
04 77 39 79 87 – 06 71 65 96 94
rampe@cc-montsdupilat.fr

La responsable vous reçoit sur la commune de Bourg-Argental le mardi de 13 h 30 à 18 h à la Communauté de communes des Monts du Pilat et sur la commune de Saint-Genest-Malifaux le jeudi de 13 h 30 à 18 h à la Forge.

Nouvelle activité

La Rivoire

un projet se concrétise en 2018

Au nom de toutes les personnes impliquées sur « le projet de la Rivoire », nous remercions toutes celles et ceux qui nous ont accompagnés, encouragés et conseillés.

Un petit tour d'horizon dudit projet : Alexandra et Guillaume installés depuis 2014 à Saint-Julien se sont entourés de personnes compétentes pour proposer la création d'un espace à la fois productif, accueillant, expérimental et pour les générations futures. Nous sommes aujourd'hui neuf à porter cette initiative, et soutenus par de nombreuses autres.

Nous souhaitons faire du domaine de la Rivoire un lieu de production, d'accueil et de transmission avec comme thème central, l'agroécologie.

Concrètement, l'activité agricole se tournera vers la production de légumes, de céréales pour le pain fabriqué sur place, et de plantes vivaces et mellifères pour le paysagisme. Les cinq chambres d'hôtes continueront d'accueillir les touristes et seront complétées par un nouveau gîte d'environ 6/8 places et un espace en forêt – *la Cité de l'Arbre* – composé de logements en gestion libre. Le pôle formation proposera les sessions portées par CEPALE* qui préparent des éducateurs en grimpe d'arbre. Les stages en lien avec la permaculture seront proposés à l'instar de ce qu'il se fait sur place depuis 2015.

Le lieu sera ouvert aux activités extérieures et nous serons ravis d'accueillir les Piraillons tout comme leurs voisins !

Il faut savoir que depuis, l'écriture du projet en juin 2015 (!), de nombreuses étapes ont jalonné le parcours du projet. La concrétisation n'est pas visible et pour cause, la signature de l'achat ne se fera qu'en janvier 2018 !

Il y aura sept professionnels sur place : Julien, Fabienne, Philipp, Cédric, Alexandra, Michel et Guillaume.

Tous les protagonistes du projet s'installeront petit à petit pour mettre en pratique leur connaissances et également pouvoir échanger sur leur domaine d'activités avec tous ceux qui le souhaiteraient.

Soyez les bienvenus !

Projet accompagné par les CIGALES, le PNR, la CCMP.
Pour plus d'informations :
www.larivoire.net
rubrique « notre projet »
gautheyg@yahoo.fr
07 83 79 84 44.
http://rivoire.webnode.fr/news/stage-permaculture-design-regeneratif-7-jours/
Notre projet en 2017 :
https://www.kisskissbankbank.com/la-rivoire-centre-agro-ecologique-et-touristique

* CEPALE : Centre d'Enseignement Pour les Arbres et Leur Environnement

DÉCÈS

Denis Michel Pierre Jean, le 29 décembre 2016, âgé de 68 ans, 5 rue de la Modure.

Sabot Gabrielle Pauline, le 9 janvier, âgée de 83 ans, célibataire, *maison de retraite*.

Fanget Joséphine Marie Jeanne, le 26 janvier, âgée de 87 ans, veuve de Louis Pierre Rouchouze, *maison de retraite*.

Bruyère Marius Louis, le 27 février, âgé de 83 ans, veuf de Maria Carmen Martin, Salaise/Sanne, 28 rue Jean Rostand, *maison de retraite*.

Tourton Marcel Régis Antoine Fernand, le 28 février, âgé de 77 ans, époux de Ginette Paulette Sabot, 13 rue du Faubourg.

Januel Régine Marie Paule, le 18 mars, âgée de 89 ans, épouse de Pierre Magaud, *maison de retraite*.

Pascal Jeanne Marie Antoinette, le 9 avril, âgée de 96 ans, épouse de Pierre Philippe Bastide, Tarentaise, 27 chemin de l'Ancien Prieuré, *maison de retraite*.

Cardot Julienne Germaine, le 20 avril, âgée de 97 ans, veuve de Maurice Francis Huguet, *maison de retraite*.

Flacher Denise Josèphe Francia, le 17 avril, âgée de 88 ans, veuve de Ludovic Albert Bernard, 10 rue Neuve.

Quiblier Marguerite Louise, le 28 avril, âgée de 87 ans, épouse de Henri Auguste Cros, Annonay, Les Cèdres, *maison de retraite*.

Fanget Rose Angèle Palmire, le 9 mai, âgée de 89 ans, veuve de Jean Baptiste Nurisso, *maison de retraite*.

Cros Henri Auguste, le 18 mai, âgé de 90 ans, veuf de Marguerite Louise Quiblier, Annonay, Les Cèdres, *maison de retraite*.

Chatagner Simone Adèle, le 23 mai, âgée de 95 ans, veuve de Joannès Victor Drevet, *maison de retraite*.

Perrier Marcelle Jeanne Pierrette, le 30 mai, âgée de 91 ans, veuve de Marius Joseph Chomel, Peaugres, 30 imp. des Tilleuls, *maison de retraite*.

Mandon Joséphine Léonie Ida, le 30 mai, âgée de 84 ans, célibataire, *maison de retraite*.

Quiblier Louis Joseph Étienne, le 7 juin, âgé de 90 ans, veuf de Ginette Julienne Arnaud, St-Marcel-lès-Annonay, rue du Platon, *maison de retraite*.

Magnard Louis Abdon Urbain Alphonse, le 23 juin, âgé de 89 ans, époux de Jeannine Marie Augusta Gaillard, Charnas, 318 route de Glaudard, *maison de retraite*.

Klein Nelly, le 17 juillet, âgée de 95 ans, veuve de Gecel Gustav Cudkowicz, *maison de retraite*.

Boucher Anne Marie Jeanne, le 18 août, âgée de 97 ans, veuve de Albert Pierre Dumas, *maison de retraite*.

Duclos Marie Josèphe, le 19 août, âgée de 90 ans, veuve de Jean Ignace Marie Cellard, Taillis-Vert.

Oriol Marie-Josèphe, le 4 septembre, âgée de 93 ans, épouse de André Charles Julien Odouard, 4 chemin de Châtagnard.

Regal Jacques Joseph Auguste, le 8 septembre, âgé de 82 ans, époux de Monique Gabrielle Marie Jeanne Belat, St-Clair, 111 chemin des Murets, *maison de retraite*.

Milbergue Georges, le 4 octobre, âgé de 78 ans, époux de Marcelle Marie Jeanne Lombard, St-Genis-Laval, 102 B avenue Georges Clémenceau.

Denis Marcel René Joseph, le 20 octobre, âgé de 90 ans, époux de Lucienne Marie Marguerite Panel, 30 avenue de Colombier.

Poinard Roger Jean Claude, le 24 octobre, âgé de 81 ans, époux de Cécile Marie Jeannine Despinasse, 864 chemin de Lyponne.

Valayer Paulette Juliette, le 25 octobre, âgée de 83 ans, veuve de Gilbert Louis Maurice Patot, *maison de retraite*.

Veyre Marcelle Jeanne, le 25 octobre, âgée de 88 ans, veuve de Paul Antonin Marius Poinard, *maison de retraite*.

Desquest Jean-Michel René Alphonse, le 31 octobre, âgé de 61 ans, époux de Kathy Rosemarie Thiri, 36 rue de la Modure.

Corompt Marie Antoinette, le 22 novembre, âgée de 95 ans, veuve de Marcel Joseph Gunther, *maison de retraite*.

Vital Madeleine Louise, le 25 novembre, âgée de 81 ans, veuve de Jean Marcel Duroure, 2 rue de Pré-Battoir.

Odouard Suzanne Adélaïde Marie Louise, le 6 décembre, âgée de 90 ans, veuve de René Marius Boyer, 72 Roué.

Bourgin Odette Germaine, le 6 décembre, âgée de 94 ans, veuve de Aimé François Joseph Granjeon, *maison de retraite*.

Printemps René Germain, le 21 décembre, âgé de 96 ans, veuf de Yvonne Marie-Thérèse Oriol, *maison de retraite*.

Lotheal Jean-Marie Émilie, le 27 décembre, âgé de 97 ans, veuf de Marie Thérèse Louise Poncet, Annonay, 83 rue Ferdinand Janvier.

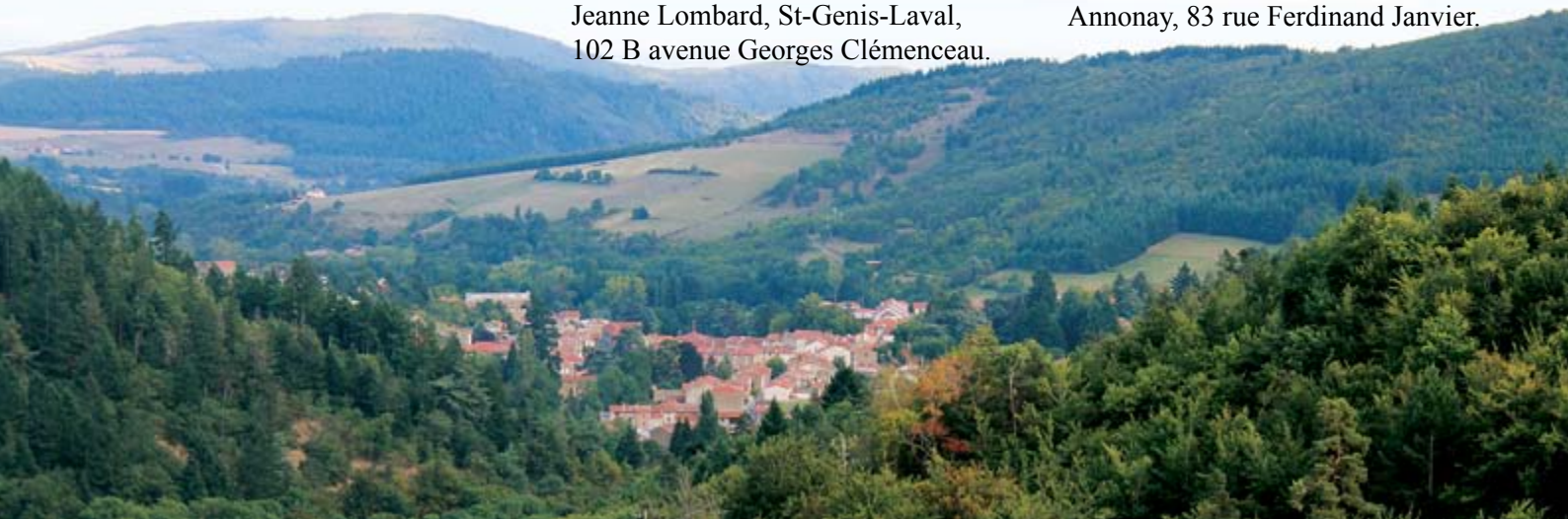

Mariages

Barou Bernard Louis Marcel et **Gaillardo Claude** Manuel, le 13 mai.

Dolz Jean et **Mellier Marlène**, le 27 mai.

Sommerhalter Philippe et **Bajard Réjane** Hélène, le 18 novembre.

Claude & Bernard

Naissances

Flavie Meurger
née le 5 mai à Vienne (Isère)

Elio Angel Axel **Doudaine**, né le 22 mai à St-Étienne (Loire)

Johan Régis Marius **Richard**, né le 20 juin à Annonay (Ardèche)

Léa Naël **Bariol**, née le 31 juillet à Annonay (Ardèche)

Simone Gagne, née le 20 août à St-Priest-en-Jarez (Loire)

Camilia Lopes-Vicente, née le 16 octobre à Annonay (Ardèche)

Manon Valencony, née le 22 novembre à Annonay (Ardèche)

Léa

Johan

Elio

Simone

Camilia

Parc naturel régional du Pilat

Les itinéraires de randonnée dans le Parc du Pilat désormais en ligne sur pilat-rando.fr

Territoire reconnu pour la randonnée, avec plus de 3 000 km de sentiers balisés, le massif du Pilat vient d'entrer dans l'ère du numérique ! Pour faciliter l'accès aux itinéraires de randonnée balisés, le Parc du Pilat a répertorié l'ensemble de ces circuits dans un nouvel outil numérique gratuit.

www.pilat-rando.fr

Nouveau site internet pour le Parc du Pilat

Adapté aux formats ordinateur, tablette et téléphone, le nouveau site internet du Parc affiche fièrement ses nouvelles couleurs. Il est enrichi de nombreux liens et supports et signe le lieu où converge toute l'information sur le Parc naturel régional du Pilat.
www.parc-naturel-pilat.fr

Ateliers du savoir-faire

Mon budget, mon confort, ma planète, comment je m'y prends pour gérer mon quotidien autrement ? Souvent, nous savons bien que nous pourrions faire des progrès dans nos consommations quotidiennes. Mais comment s'y mettre ?

Le Parc du Pilat propose les ateliers du savoir-faire. Chaque mois, un rendez-vous de 2 heures, encadré par un spécialiste est consacré à un sujet : rénovation, alimentation, jardinage, entretien de la maison, déplacements, économies d'énergie, partage des dépenses, finances solidaires, … Chacun évoque son mode de vie, ses expériences, … débat, échanges, entraide sont au cœur de la séance. Les participants repartent avec un petit défi personnel, et quelque temps plus tard, le groupe se retrouve pour faire le point et échanger autour de ses réussites, de ses difficultés.
Retrouvez le calendrier sur :
www.parc-naturel-pilat.fr
(inscription obligatoire)

En 2025, le Pilat sera à 40 % Bio ?

Le Pilat fait partie des territoires où l'agriculture biologique est très représentée. Fin 2016, on comptait :

- 77 exploitations labellisées ***AB***, soit 16 % des exploitations *professionnelles* (7,3 % en France) ;
- 4 343 ha cultivés en bio, soit 17,8 % des 24 500 ha de surfaces agricoles pilatoises (5,7 % en France)
- toutes les filières sont concernées :
  - une majorité de producteurs bovins laitiers livreurs à SODIAAL ou Biolait, avec une forte concentration dans le Haut Pilat pour une collecte plus intéressante,
  - des viticulteurs labellisés AB de plus en plus nombreux,
  - des arboriculteurs pour qui la transition difficile s'amorce avec 8 producteurs,
  - des maraîchers peu nombreux mais à 80 % labellisés AB,
  - et aussi dans de nombreuses autres spécialités comme les œufs, les volailles de chair, les petits fruits rouges, la viande bovine ou ovine, le fromage et le lait de chèvre.

Aujourd'hui, 20% des exploitations agricoles du Pilat pratiquent l'agriculture biologique. L'ambition du Parc, inscrite dans le projet de territoire partagé par tous, c'est d'atteindre 40 % des exploitations en 2025.

La biodiversité au jardin

C'était le thème de la journée de la Biodiversité, organisée par le **Parc du Pilat**, cette année, à **Saint-Julien-Molin Molette**, le 29 septembre dernier.

Cinq ateliers ont abordé différents thèmes tels que : *La Photographie comme outil de reconnaissance des insectes*, *Permaculture et biodiversité*, *Favoriser la biodiversité au jardin*, *Construire un abri pour les petites bêtes* et *Expression libre au jardin*, chaque atelier sous la houlette d'animateurs qualifiés, chacun dans sa spécialité.

Grâce aux observations réalisées sur la faune et la flore du Pilat, nous pouvons suivre l'évolution de la biodiversité au niveau du Parc.Tout au long de la journée, un spectacle « Bio-improvisé » servait de fil conducteur. C'est la compagnie « Improve Yourself » qui assurait ce spectacle.

Si vous désirez faire partie de l'équipe de bénévoles observateurs de la faune et la flore, prendre contact avec Régis Didier, chargé de mission biodiversité au Parc du Pilat :
Mail : rdidier@parc-naturel-pilat.fr

Comment aider les projets qui voient le jour près de chez vous ?

Plus de 800 personnes ont directement aidé au développement de projets pilatois. Pourquoi pas vous ?

À ce jour, sept campagnes Pilat de financement participatif ont été accompagnées par le Parc du Pilat pour un montant total récolté de 77 500 €. Toutes ont réussi, ceci grâce au partenariat conclu entre le Parc du Pilat et des plateformes de financements participatifs.

Associations, entreprises, particuliers, vous avez un projet à financer, vous souhaitez soutenir le dynamisme des acteurs locaux, … le crowdfunding version Pilat est là pour vous. Les plateformes de crowdfunding Kisskissbankbank et Co et HelloAsso travaillent avec les acteurs économiques locaux et le Parc du Pilat afin de proposer aux porteurs de projet et aux contributeurs 3 formes de levées de fond : don contre don, prêt solidaire, prêt rémunéré et autres services aux associations. Pour en savoir plus :

www.parc-naturel-pilat.fr /
nos actions / financement participatif

Associations de Saint-Julien-Molin-Molette

A.D.M.R. Aide à Domicile en Milieu Rural ..... p. 20

Anciens d'Afrique du Nord ..... p. 20

Aïkido piraillonnais ..... p. 15

Amicale sapeurs-pompiers ..... p. 16

Atelier Liberté Yannick Le Tord, 5 rue Vieille, 04 77 51 53 23, yletord@free.fr

Bibliothèque *À livre ouvert* ..... p. 24

Bien Vivre à Saint-Julien, bienvivre.pilat@free.fr

Ceci n'est pas une Usine, chemin des Tissages, 04 77 51 57 47, giselejacquemet@free.fr

Centre de Formation Bouliste du Pilat, Nicolas Tillmann, 04 69 68 45 78, nicolas.tillmann@cnhind.com

Cercle Jeanne d'Arc ..... p. 17

Cinémolette ..... p. 27

Club Joie de Vivre ..... p. 18

Dynamique Piraillonne ..... p. 14

Estogo ..... p. 19

L'Art des Livres, Annie Zadek, 3 montée des Fabriques, zadekannie@wanadoo.fr

L'Atelier, Winfried Veit, usine Saint-Victor, winfried.marin-veit@wanadoo.fr

L'Essaim de Julie, Céline Élie, celinellie@free.fr

L'Oreille est Hardie, Rachel Paty, 04 77 51 58 51, oreillehardie@hotmail.com

Label des Chants ..... p. 21

La Boule du Ternay ..... p. 15

Le Rez-de-Chaussée ..... p. 23

Le Rêve de la luciole ..... p. 13

Les Amis du Camping du Val du Ternay ..... p. 17

Les Amis du Foyer du Pilat Nathalie Godard, 8 Lot. Les Garennes, 07340 Charnas

Les Amis du Val Ternay ..... p. 18

Les Coups-leurres du Fou, Didier Cognet, 04 77 51 52 01, jessatk@hotmail.fr ..... p. 23

Les Saint-Julien de France ..... p. 19

La Trisande, trisande.gaud@wanadoo.fr

Musique à l'usine ..... p. 24

Patrimoine Piraillon ..... p. 22

Radio d'ici ..... p. 22

Rayon de Soleil Claude Bonnard, 04 77 51 53 45, claude.paul.bonnard@gmail.com

Société de Chasse, yvon.maya.mathevet@orange.fr

Sou des Écoles Laïques ..... p. 17

Sporting-Club Piraillon ..... p. 14

Studio International Mise au Point, Françoise Faivre, 04 77 51 58 21, enos@wanadoo.fr ..... p. 21

Syndicat d'Initiatives ..... p. 25

Tennis Club, Nicolas Bancel, 04 77 51 50 47

Théâtre d'Ici ..... p. 21

Travailler et vivre ensemble à Saint-Julien, Paul Thiollière, 04 77 39 12 21

Tu joues ? ..... p. 26

Vélo Club Piraillon ..... p. 15

Le Rêve de la Luciole

est un espace d'exploration des arts du corps et de l'être.

Exploration Martiale & Yoga

La recherche que nous proposons s'appuie sur deux axes : les arts anciens de traditions martiales, et la voie du Yoga Shivaïte du Cachemire. Cet enseignement s'adresse à toutes les personnes disposées à **s'engager** sur une voie de **recherche intérieure** et désireuses de pratiquer des **arts de vie** en accord avec les fonctionnements fondamentaux de l'être humain.

Que ce soit pour les arts martiaux ou le Yoga, les cours sont ouverts à tous. Aucun niveau de compétence n'est requis, simplement votre envie de découvrir et de partager. Les cours peuvent être intégrés tout au long de l'année. Poussez la porte et venez essayer !

Cette année encore nous proposons des ateliers de Yoga du Cachemire un dimanche par mois. Dates 2018 : 14 janvier - 11 février - 11 mars - 8 avril - 6 mai. Et nous finirons l'année par un stage de 3 jours en juin, les dates sont encore à définir. Infos et inscriptions sur le site internet.

Les P'tis Yogi : ce cours hebdomadaire s'adresse aux 6-10 ans. C'est une belle occasion pour les enfants de découvrir ce qu'est le yoga par le biais du jeu.

Relaxation pour les femmes enceintes : un temps pour se poser, pour se relaxer, profondément et accueillir pleinement le sentiment d'être maman. Une séance qui allie parole, énergie et massage. Un moment tout doux pour vous et votre bébé.

Les cours et leurs horaires

Wing Chun & exploration martiale : lundi 20 h-21 h 45

Yoga du Cachemire : mercredi 18 h 30-20 h 15 et un dimanche par mois + un stage de 3 jours en juin

P'tis Yogi : mercredi 17 h-18 h 15

Relaxation femmes enceintes : séances individuelles.

Tous les cours se déroulent à la salle du dojo, 2ème étage de la salle des fêtes.

Infos et inscriptions sur notre site internet. Vous pouvez également, via le site, vous inscrire à notre lettre d'info, ce qui vous permettra de recevoir régulièrement le détail de nos activités.

Site : www.lerevedelaluciole.fr.
Mail : contact@lerevedelaluciole.fr
Tél : Philippe 06 85 244 244
Scylia : 06 89 38 37 21

Dynamique Piraillonne

Une des plus anciennes associations de Saint-Julien a toujours bon pied bon œil. La ***Dynamique Piraillonne***, car c'est d'elle qu'il s'agit, entretient la forme d'une vingtaine de participantes.

Tous les lundis matin de 10 heures à 11 heures, sous la houlette de Simone Sauvignet, nous entretenons nos articulations et notre souffle.

Au cours de cette année, l'activité **gym périnée** s'est ajoutée de 11 heures à midi pour une dizaine de participantes. Nous continuons nos rencontres avec les ***Sabines du Pilat*** de Véranne. Nous avons répondu aux invitations du Foyer médicalisé, du Cercle et nous avons participé à l'animation ***Tables Sorties***.

Si vous voulez garder la forme, venez rejoindre une équipe sympathique et enthousiaste !

Monique Cellard : 04 77 51 53 28

Sporting Club Piraillon

Association incontournable du paysage associatif de Saint-Julien-Molin-Molette, ce club de sport ne cesse de se développer ces dernières années.

Les **catégories jeunes** sont malheureusement en déclin ce qui a obligé le club à se regrouper avec le club voisin de Bourg-Argental sous la forme d'une *entente*. La pratique de ce sport commence dès cinq ans avec l'apprentissage du maniement du ballon, le positionnement dans l'espace et le respect de l'autre – valeur fondamentale du sport et du SCP. Pour la saison 2018, ils sont huit Piraillons à pratiquer ce sport des catégories U7 à U15. Jusqu'à la catégorie U9, ils jouent contre des équipes du bassin d'Annonay. À partir de cette catégorie, ils sont inscrits dans les différents championnats de la Loire et jouent contre des équipes du Pilat et de l'Ondaine. Le niveau est relevé mais nos jeunes s'en sortent plus que bien. Ces catégories sont très importantes car elles constituent un formidable réservoir pour l'équipe senior et son avenir.

Clément Batin est très impliqué, depuis plus de cinq ans maintenant, dans l'entrainement des jeunes et depuis cette année est en contrat d'apprentissage avec le FC Bourguisan pour préparer un BP JEPS. Il consacre ainsi une grande partie de son temps à l'entrainement de tous nos jeunes.

La **catégorie loisirs** (qui regroupe d'anciens seniors désireux de continuer à jouer au foot) est elle aussi en entente avec Bourg-Argental. Les entrainements ont lieu à Bourg-Argental le mercredi à 19 h 15 et les matchs ont lieu le vendredi soir.

Depuis maintenant trois saisons, une **équipe détente mixte** s'adonne à la pratique du football dans le but d'exercer une activité physique et sportive dans la bonne humeur et le plaisir de se retrouver. Chaque année de nouvelles têtes rejoignent le groupe, preuve du dynamisme et de la bonne ambiance dans l'équipe. Le niveau n'est pas très relevé, tout un chacun peut donc rejoindre l'équipe. Rendez-vous tous les lundis soir à 18 h 30.

La **catégorie senior** est la plus représentée au SCP et constitue la majeure partie des adhérents d'autant plus que cette année, un grand nombre de nouveaux licenciés sont arrivés. Fort de son titre de **champion de Drôme-Ardèche de 3ème division** remporté le 18 juin face à l'équipe de Glun sur le score de 3 à 0, l'équipe est montée en deuxième division. Avec la refonte des catégories, il s'agit maintenant de la 4ème division.

Avec un effectif déjà conséquent, ne permettant pas de faire jouer tous les licenciés les années précédentes, de nombreux jeunes formés au club, partis dans le cadre de l'entente et revenus cette année, la bonne ambiance régnant et le titre de 3ème division ayant amené de nouveaux joueurs, le club a pu inscrire une **seconde équipe senior** en championnat de 6ème division. Les premiers résultats ont été plus qu'encourageants, l'équipe 2 étant en tête du classement à la mi-saison.

Les entrainements des 45 seniors ont lieu le mardi et vendredi soir à 19 h 30.

Le SCP profite de la tribune qui lui est offerte pour **remercier ses sponsors et la population dans le cadre de l'opération annuelle de réalisation et vente des calendriers du club**.

Un panneau d'affichage a été posé sur le mur de l'épicerie Vival près de la boulangerie. Vous pourrez y retrouver toutes les informations utiles, la vie du club ainsi que les dates et horaires des matchs à Saint-Julien.

Si vous souhaitez rejoindre le SCP, prenez contact avec notre président :

Jean-Marie Granjon 06 20 86 06 16

Vélo Club Piraillon

Cette année a vu la création de la section **Cycle-Balle** entraînée par Olivier Chaprier et a réuni six jeunes qui se retrouvent les lundis de 18 h 30 à 20 h 30 à la salle des fêtes pour les entraînements.

L'ouverture de la saison s'est déroulée le 10 décembre avec la première journée de championnat régional à Feurs où les deux équipes (Timothé Guichebaron/Adrien Grenier et Vincent Grenier / William Rouchouze) terminent à la première et deuxième place de la première journée du championnat régional en remportant tous leurs matchs.

Le Vélo Club Piraillon à également organisé plusieurs manifestations :

– **La Coupe Auvergne Rhône-Alpes de Cycle-Balle** le 22 janvier à Saint-Sauveur-en-Rue qui a regroupé les huit meilleures équipes de la région. Un public nombreux est venu voir ce sport méconnu mais très impressionnant.
– Le 14 octobre : la 2ème édition de la **grimpée cycliste « La Pierre Latour »** à Burdignes : 34 inscrits ; une légère augmentation des inscriptions.

Les Projets pour l'année 2018 :

– participation aux compétitions régionales de Cycle-Balle ;
– participation les 7 et 8 avril au championnat de France des Jeunes en Alsace ;
– le 13 octobre : 3ème édition de la grimpée cycliste **« La Pierre Latour »** à Burdignes ;
– achat de vélos de Cycle-Balle si le budget le permet.

Les entrainements sont ouverts à tous,

L'équipe de Cycle-Balle 2018 : Adrien Grenier, Vincent Grenier, Olivier Chaprier, William Rouchouze, Timothé Guichebaron.

vous pouvez venir essayer le Cycle-Balle (à partir de 10 ans) lors de nos entrainements du lundi (18 h 30 à 20 h 30 à la salle des fêtes).

Olivier Chaprier 06 67 57 14 89
vcpiraillon@gmail.com
www.vc-piraillon.e-monsite.com

Aïkido

art martial japonais

L'Aïkido est une discipline personnelle adaptée à notre temps. Art pacifique par excellence, l'Aïkido fonde son geste sur la recherche d'harmonie avec l'autre. Il exclut toute compétition et ne tend pas à développer l'agressivité.

Dojo de Saint-Julien, 2è étage
Enfants <10 ans (inscription possible dès 5 ans) : mardi de 17 h 15 à 18 h 15
Ados >10 ans : vendredi 19 h à 20 h
Adultes et >15 ans : mardi 20 h 15 à 21 h 45 et vendredi 20 h 15 à 21 h 45
Aïkishintaiso : mardi 19 h à 20 h

Anne Lebranchu : 06 71 91 17 45
Christophe Buhagiar : 06 18 17 25 34
http://www.aikidoduternay.fr/

La Boule du Ternay

La *Boule du Ternay* est présente dans la commune depuis 1948 et elle est toujours active et plus dynamique que jamais : 65 membres honoraires, 25 licenciés sont rassemblés autour du président Nicolas Tillmann et d'un conseil d'administration toujours entreprenant.

Depuis deux ans nous avons créé un **club féminin** qui regroupes 23 filles du canton ; elles sont devenues **championnes de la Loire** au Championnat des associations sportives et finissent sur la troisième marche aux Championnat régional qui regroupait huit départements.

Nous avons également un **club sportif hommes** créé en 2005 dont plusieurs joueurs de la Boule du Ternay font partie.

Tout au long de l'année, les compétitions se succèdent en plein centre de Saint-Julien : challenges Michel et Louis Cellard, Jean-Marie Montagne, Gilbert Bernard, Jean Pichon, Jeanine et Georges Fanget et depuis 2014, le Challenge des Disparus en hommage à tous les responsables et sociétaires décédés.

À ce tableau s'ajoutent le *But d'honneur* (remporté par Pascal Desseux face à Jean-Michel Forry), les rencontres hebdomadaires du mardi et jeudi avec Saint-Marcel, les concours amicaux l'été (avec merguez et saucisses).

L'organisation des épreuves régionales (éliminatoires, championnats des clubs) et bien d'autres rassemblements qui drainent des foules considérables de spectateurs et joueurs toute l'année.

Avec un tel effectif, une telle diversité de compétitions, la société bénéficie de jeux au parc et de la place Louis Bancel qui est ''réquisitionnée'' deux fois par an.

Nicolas Tillmann, président
06 18 27 39 23

Les Féminines du Pilat

L'équipe du club sportif du Pilat

Challenge Fanget

Amicale des Sapeurs-pompiers

Carnet rose

Le 20 juin 2017 **Johan** a fait le bonheur de ses sœurs ainsi que ses parents Cathy et l'adjudant-chef Raphaël Richard.

Manon, née le 24 août 2017, fait la joie de ses parents : Alexandre et notre infirmière Marie-Laurence Bonnard.

Carnet blanc

Le 1ere classe **Matthieu Limone** et **Faïza Bayour** se sont dit oui le 29 juillet 2017 à la mairie de Bourg-Argental en présence de leurs deux filles.

Promotions

Le 14 juillet 2017, le lieutenant Gilles Mathevet, chef de centre, nommait : **1ère classe** : les sapeurs Élisa Fanget, Dominique Fanget et Mathieu Gay.
Le 1ère classe Matthieu Limone recevait le **diplôme de cod 2**.

L'adjoint au chef de centre, l'adjudant-chef Pascal Desseux profitait de l'occasion pour présenter à la population l'affectation de deux nouveaux véhicules, CCR ainsi qu'un VTPM neuf.

Sainte-Barbe

Le 25 novembre notre centre organisait la cérémonie de sainte-Barbe de la compagnie Pilat Sud. Plusieurs agents étaient élevés au grade supérieur : adjudant-chef Pascal Desseux nommé lieutenant ; Sergent-chef Florian Dorel nommé Adjudant ; Sergent Nicolas Ramos nommé Sergent-chef ; Caporal-chef Bruno Gaulin nommé Sergent.

Manifestations

Semaine sportive organisée par l'espace Déôme à Bourg-Argental.

Visite de la caserne par l'école primaire de Saint-Julien.

Journée portes ouvertes du CIS.

Sapeur-pompier

Pourquoi pas vous ?

Quels que soient votre métier, votre disponibilité et votre motivation, homme ou femme, entre 16 et 55 ans, tout le monde peut s'engager en tant que sapeur-pompier volontaire !

Une fois sauté le pas, les nouveaux sapeurs-pompiers sont **formés pour être opérationnels** en interventions.

Vient ensuite le plus important : **les liens** qui se créent entre les membres d'une même équipe font que devenir sapeur-pompier volontaire n'est pas seulement exercer une nouvelle activité, c'est aussi **adopter une nouvelle famille**.

Après trois ans d'ancienneté tout sapeur-pompier peut prétendre à une **VAE** (Validation des Acquis de l'Expérience) reconnue par l'Éducation nationale.

Le chef de centre :
Gilles Mathevet
04 77 51 56 72

Cercle Jeanne d'Arc

Cette société créée en 1905 et qui va fêter son 113ème anniversaire est la plus ancienne et plus importante de Saint-Julien-Molin-Molette de par le nombre de ses sociétaires (136). Le conseil d'administration s'est rajeuni avec l'entrée de trois jeunes de la commune sous la direction de messieurs les présidents Yves Odouard et Guy Guerin.

Le cercle est ouvert tous les jours à partir de 16 h 30 pour pratiquer différents jeux : pétanque, boule lyonnaise, coinche, belote, jeux de société, marche, etc.

Un jeudi après-midi au cercle...

À la coinche le cercle possède d'excellents joueurs.euses qui font partie des meilleurs du Pilat.

Le loto du 3 décembre à battu tous les records de participation : **134 joueurs et 1437 cartes vendues.** Le gagnant cette année est M. Julien Douste-Lombré de Saint-Appolinard.

Dates à retenir pour 2018 :

– concours de belote dimanche 18 mars ;
– 113ème anniversaire jeudi 10 mai ;
– pétanque de la vogue en doublette lundi 13 août ;
– pétanque intersociétés en triplette samedi 18 août ;
– challenge Jean-Pierre Chomérat en tête-à-tête samedi 13 septembre ;
– loto dimanche 2 décembre.

Les gagnants du loto.

Amis du Camping du Val Ternay

Activités 2016 :

Repas collectifs les samedis suivis d'un concours de pétanque gratuit l'après-midi. Soirée karaoké les samedis soirs.

Camping Val Ternay

Ouvert du 15 avril au 15 octobre
Location de chalet, mobil-homes
Snack-bar ouvert tous les jours, piscine chauffée, aire de jeux d'enfants, jeux de boules, ping-pong, rivière à truite.

Ouvert à tous !

06 82 47 75 09
04 77 74 65 87
valduternay@yahoo.fr

Sou des écoles

Cette association a pour but de financer en partie ou en totalité les projets éducatifs et culturels proposés par les enseignants chaque début d'année. Le Sou des écoles organise plusieurs manifestations au cours de l'année scolaire pour récolter des fonds ainsi que des événements permettant aux enfants ainsi qu'aux parents de vivre des moments d'échange et de partage autour d'une table, d'un atelier créatif.

Cette année 2018, nous organiserons le **carnaval le 10 mars** avec un atelier création de masques pour débuter les festivités suivi d'un défilé dans les rues du village et pour finir un repas soupe/charcuterie pour se réchauffer.

En juin une matinée nems sera organisée ainsi qu'une fête pour fêter les **10 ans de l'école** en collaboration avec les enfants et les enseignants.

La Molinette aura lieu comme chaque année le 1er dimanche d'octobre et enfin en décembre un **spectacle et la venue du père Noël** pour le plaisir des grands et des petits.

Nous remercions les parents d'élèves qui donnent de leur temps pour le bon déroulement des manifestations. Nous rappelons que tout le monde est le bienvenu.

Nous tenons aussi à remercier **Christophe Martin**, président sortant, pour ces années d'implication à la tête du Sou des écoles et qui a passé le flambeau au nouveau président Raphaël Richard.

Nouvelle composition du bureau :
Président : Raphaël Richard
Vice-présidente : Marlène Berne
Trésorier : Nans Perrin
Vice-trésorière : Gaëlle Fraisse
Secrétaire : Amandine Chabanol
Vice-secrétaire : Sonia Plasson
Membres actifs : Sonia Ramos, Florence Sauvignet, Claudine Tardy, Laëtitia Boucher, Cathy Richard, Nadège Rivoire, Aurélia Julien.

Les Amis du Val du Ternay

Vieillir en beauté, c'est vieillir avec son cœur
Sans remords, sans regret, sans regarder l'heure ;
Aller de l'avant, arrêter d'avoir peur ;
Car à chaque âge, se rattache un bonheur…

Vieillir en beauté, c'est donner un coup de pouce
À ceux qui se sentent perdus dans la brousse,
Qui ne croient plus que la vie peut être douce
Et qu'il y a toujours quelqu'un à la rescousse…

Vieillir en beauté, c'est vieillir positivement.
Ne pas pleurer sur ses souvenirs d'antan.
Être fier d'avoir les cheveux blancs,
Car, pour être heureux, on a encore le temps…

Vieillir en beauté, c'est vieillir avec espoir ;
Être content de soi en se couchant le soir.
Et lorsque viendra le point de non-recevoir,
Se dire qu'au fond, ce n'est qu'un au revoir…

Ces vers de Pascaline Delettre résument parfaitement la philosophie de l'association ***Les Amis du Val du Ternay*** et de ses bénévoles.

Parce que pour être heureux, on a encore le temps, parce qu'il n'y a pas d'âge pour rire et profiter de la vie, l'association finance des moments festifs chaque mois pour les plus âgés. Parce qu'il est essentiel d'avoir toujours quelqu'un à la rescousse, les bénévoles interviennent deux fois par semaine pour apporter un sourire à ceux qui sont *perdus dans la brousse*. Parce que les bénévoles n'attendent rien en retour mais reçoivent tellement de la part de nos aînés qu'ils sont contents en se couchant le soir.

Voilà pourquoi cette association existe, pourquoi les bénévoles s'investissent autant dans l'EHPAD.

Au nom des 80 résidents de l'EHPAD merci aux *Amis du Val du Ternay* et à toutes les personnes qui permettent aux residents de « vieillir en beauté ».

Unité de vie protégée

L'EHPAD accueille des personnes âgées dépendantes. Depuis quelques années, de plus en plus de personnes souffrent de pathologies neurodégénératives (maladie d'Alzheimer et maladies apparentées), nécessitant une prise en charge spécifique. Afin de proposer un accompagnement adapté à ces personnes, une **unité de vie protégée** sera ouverte début 2018.

Les locaux spacieux (salon, salle à manger, terrasse et jardin) permettant la déambulation, seront sécurisés. Ils répondront aux normes de sécurité en vigueur.

Le personnel soignant a été formé et proposera un accompagnement spécifique aux résidents qui intègreront cette unité de vie. L'objectif premier des équipes sera de créer une ambiance sécurisée et sécurisante pour les résidents.

La création de cette unité sera le point de départ de la réorganisation de l'ensemble des secteurs de l'EHPAD. L'établissement poursuivra, dans son approche bienveillante, l'accompagnement des résidents, dans un souci d'apporter à chacun du bien-être au quotidien.

Joie de vivre

Le carnaval au club

Depuis l'assemblée générale et le concours de belote de janvier, le club a organisé plusieurs sorties. Des séjours en Crête, en Espagne, des journée à Bourg-en-Bresse (Floralies), à Vichy (visite des thermes), et déjà les responsables planchent sur un autre séjour en Italie pour le printemps prochain. Les rencontres des lundis et jeudis donnent entière satisfaction et sont parfois agrémentées de gâteaux, clairette et autres douceurs en raison d'événements ou de la générosité de sociétaires. Les rassemblements avec Colombier sont toujours l'occasion d'agréables retrouvailles avec nos voisins.

Dernièrement un repas choucroute rassemblait plus de 60 convives à la salle des fêtes avec un spectacle de magie et la célébration d'anniversaires de membres du club.

Voici l'essentiel des animations qui sont nombreuses et accessibles à tous les adhérents. Dernièrement *Patrimoine Piraillon* gratifiait le club d'un jeu de l'oie géant qui est exposé dans la salle polyvalente. Félicitons les responsables et animateurs pour leur dévouement afin d'offrir des instants de bonheur à tous les retraités de Saint-Julien-Molin-Molette.

Un voyage inoubliable en Crête

Le club est ouvert à tous les habitants moyennant une cotisation annuelle obligatoire et symbolique. Un monte-personne est installé pour permettre aux personnes à mobilité réduite de participer à la vie de la société. Pour tous les renseignements complémentaires s'adresser à la présidente :

Bernadette Faure : 06 51 28 66 31

ESTOGO

L'association ESTOGO a fêté son premier anniversaire le 8 novembre.

Elle est née de l'envie de prolonger un travail entamé avec l'École des Mines de Saint-Étienne et l'ONG Amitié 2000 basée au Togo. ***Entraide Solidarité Togo*** a pour objectif de venir en aide aux populations déshéritées du continent africain et en particulier au Togo, pays avec lequel les membres fondateurs ont des attaches. Elle rassemble ici sur le territoire du Pilat une vingtaine d'amoureux de l'Afrique et elle est ouverte à tous : Bienvenue à vous !

Conscients des difficultés que rencontrent les états africains pour assister la population dans la résolution des problèmes de développement, nous voulons apporter notre contribution à l'édification d'un réel progrès sur ce continent, en proposant des actions sociales, sanitaires, éducatives, économiques ou en collaborant avec des ONG existant sur place et ayant des buts similaires, afin de consolider les actions en cours, pour un développement durable.

Pour cette première année, nous avons commencé par faire connaître l'association sur notre territoire par trois manifestations à travers lesquelles nous souhaitions partager la culture africaine et réaliser des levées de fonds :

- un **repas africain** le 17 décembre 2016 : découverte culinaire par un copieux repas de Noël ;
- **goûter exotique**, rue du Faubourg le 13 mai 2017 : découverte de jeux , de contes, de musiques, de gourmandises sucrées ;
- une **Journée Africaine** le 18 novembre dernier, avec au programme :

– Littérature avec la collaboration de la librairie La Hulotte, de l'illustratrice Véronique Vernette.
– Artisanat avec un atelier poterie enfants et exposition photos des potières de Tchériba du Burkina Faso.
– Danse et Percussions corporelles, avec la participation du danseur, musicien et chorégraphe Zimbabwéen Charles Ngombgobe.
– Contes et univers imaginaire avec la conteuse Florence Sauvignet et Sambala Baobab.
– Collaboration humanitaire avec les associations locales œuvrant en Afrique.
– Actualité et sciences politiques avec une conférence sur le Rwanda.
– Art culinaire avec le repas africain orchestré par Atman, Nadège, Régina.
– Géographie et culture traditionnelle avec le diaporama sur le Togo.

Nous tenons à remercier les 29 bénévoles *Estogo* sans qui rien n'aurait été possible, ainsi que la mairie, l'Essaim de Julie pour leur soutien.

Nos premières actions au Togo en 2017 :

Action économique : Attribution de deux bourses de Lancement d'activités.

Deux ateliers de couture, l'un à Lomé pour Mawena et l'autre à Kara pour Lucie.

Nous espérons ainsi aider ces deux familles aux situations précaires à accéder à l'autonomie financière.

Nos objectifs pour 2018 :

– Sanitaire : Consolider le réseau tissé en 2017 avec des professionnels de santé et structurer une collecte de consommables de soin, matériel d'auscultation, matériel orthopédique, médical, avec pour objectif l'envoi d'un conteneur. Ce matériel sera notamment destiné au dispensaire de Lassa (géré par l'Association Amitié 2000) et à soutenir l'action de l'ONG *Denyigba Nyo*, en faveur de personnes handicappées.
– Éducatif : soutien à l'action parentale par l'octroi de bourses à la scolarisation pour des enfants suivis par une religieuse laïque, sœur Antoinette Kalao à Kara.
– Économique : continuer les bourses de lancement d'activités professionnelles et favoriser l'entraide entre les bénéficiaires du soutien d'*Estogo*.
– Collecte de matériel informatique : si vous changez votre ordinateur, pensez à nous !

Nadège Biasini, Annick Bernard, Christine Blanchet, Abalo Awesso.

Rendez-vous le 27 janvier 2018 à 18h pour la première Assemblée générale, suivie d'un repas partagé en musique !

N'hésitez pas à nous contacter pour questions, adhésion, dons, soutiens divers.

Au bureau : Hodo-Abalo Awesso, président ; Christine Blanchet-Awesso, secrétaire ; Annick Bernard, trésorière.

Estogo, 1 rue du Faubourg
42220 St-Julien-Molin-Molette
06 41 49 37 68
06 03 74 18 80
Mail : estogo2000@gmail.com

LES SAINT-JULIEN DE FRANCE

Créée en juillet 2009 sous la présidence de François Tiollier, maire, l'association des Saint-Julien de France dont le but est de rencontrer les autres Saint-Julien de France afin d'encourager et développer les échanges culturels, touristiques et présentant un caractère d'intérêt général entre les membres des villes et villages *Saint-Julien.*

Pour le week-end de la Pentecôte, six personnes ont représenté notre village pour le 21ème Rassemblement des Saint-Julien de France à Saint-Julien-sur-Garonne en Haute-Garonne où l'accueil, comme à l'accoutumée, a été très chaleureux et riche en amitiés.

Le prochain rassemblement aura lieu en 2018 en Charente-Maritime à Saint-Julien-de-l'Escape et nous espérons que notre Saint-Julien soit une fois de plus bien représenté pour sa 13ème participation.

ADMR

L'association ADMR *Les 3 Vallées* vous accompagne dans les gestes du quotidien.

Cette année a été cruciale pour l'association ADMR de Saint-Julien-Molin-Molette. En effet, faute de pouvoir constituer un bureau, celle-ci ne pouvait plus perdurer dans ces conditions.

Deux alternatives étaient possibles : soit la fermeture purement et simplement de cette antenne, soit le rapprochement avec une autre association ADMR.

La seconde solution a donc été retenue et les membres restants se sont tournés vers l'association ADMR des 3 Vallées dont la Maison des services se trouve à Bourg-Argental.

Cette intégration a pris effet le 1er janvier et ce sont à présent 24 bénévoles qui gèrent l'association.

D'autre part l'effectif salarié est passé à 27 personnes, et le nombre de clients aidés à 250 personnes.

De ce fait, une réorganisation des missions des secrétaires administratives a également été nécessaire.

Pour mémoire, l'association ADMR Les 3 Vallées propose 5 gammes de services :

- Service d'aide aux familles : intervenir dans les familles dont les enfants ont moins de 16 ans et dont l'un des parents ou l'un des enfants se trouve en situation de fragilité.
- Service personnes âgées ou en situation de handicap : intervenir à domicile pour les personnes âgées ou en situation de handicap, pour assurer le maintien à domicile.
- Service de garde d'enfants : garder vos enfants dans son environnement familial, c'est l'un des avantages de la garde à domicile.
- Service qualité de vie : confier son ménage et son repassage.
- Service téléassistance filien : lier la personne 24h/24 avec notre centrale téléphonique.

Tout au long de l'année, le service **Animation** a proposé des temps d'animation pour les personnes âgées (jeux, repas, goûters, sorties, visite à domicile…) en créant du lien social, pour rompre l'isolement.

– 20 janvier, repas avec animation pour 45 personnes ;
– 10 mars, organisation d'un loto ;
– 14 mars, repas à Saint-Julien-MM ;
– 7 avril, visite au musée « l'Art des Choix » ;
– 10 mai, visite au Rosey à Marlhes pour 34 personnes ;
– 2 juin, assemblée générale de l'association ainsi que repas et animation ;
– 13 septembre sortie à Pélussin ;
– 27 octobre, repas salle Estérel, pour 62 personnes ;
– 24 novembre après-midi, chants à la salle A. Jamet ;
– 20 décembre, goûter avec animation autour des contes de Noël ;

L'association ADMR *Les 3 Vallées* serait heureuse d'accueillir de nouveaux bénévoles qui pourraient contribuer à son dynamisme.

Rejoindre notre équipe c'est :
– être utile à ceux qui nous entourent ;
– agir pour le développement local ;
– vivre une expérience humaine enrichissante ;
– partager et acquérir des compétences et des savoir-faire.

L'équipe est à votre disposition pour tout renseignement.

La Maison des services est ouverte à l'accueil au public le lundi de 8 h 30 à 12 h ainsi que le jeudi de 8 h 30 à 11 h.

04 77 39 79 51
msles3vallées@fede42.admr.org

AFN

En cette nouvelle année, les Anciens d'Algérie et d'Afrique du Nord fêteront le 55ème anniversaire de la fin de la guerre en Algérie.

Comme toutes les années, nous le célèbrerons le lundi 19 mars par une cérémonie aux monuments aux morts de la commune, à la mémoire de tous nos disparus.

Malgré la perte en cette année d'un de nos membres – Marcel Tourton – les vingt-huit membres de notre association continueront à être présents à toutes les manifestations et commémorations de la commune.

Au programme de 2018 nous renouvellerons notre repas annuel du 19 mars, afin de permettre à cette occasion la réunion de tous nos membres et de leurs épouses autour d'un repas convivial. Enfin comme depuis plusieurs années, nous participerons au repas des Comités des cantons de Bourg-Argental et Saint-Genest-Malifaux courant septembre.

Label des Chants

L'association **Label des Chants** qui a été créée le 21 mai a pour objectif d'organiser des spectacles à Saint-Julien et alentours et de venir en soutien aux groupes amateurs locaux qui auraient besoin d'une aide logistique ou artistique pour leurs projets.

Cette année, nous avons pris en charge la **Fête de la Musique** le 23 juin, place aux six Fontaines avec une Scène ouverte dont la programmation diverse et variée fut grandement appréciée par les Piraillons venus nombreux ce soir-là. S'ensuivit peu après l'animation musicale lors de l'inauguration du In & Off début juillet. Le 16 septembre, lors de la journée ***Tables sorties*** organisée par l'Atelier du Futur, nous nous sommes occupés de l'animation du bal avec le groupe *Tour de bal*.

Prochain rendez-vous le 10 février à la salle des Fêtes pour un concert avec : *Useless*, *Auguste Wood* (vu à la télé) et *la Ricamaria*.

Et nous espérons aussi reconduire la Fête de la Musique le vendredi 22 juin !

lbdeschants@gmail.com
https://www.facebook.com/labeldeschants/

La Maisonnette

située au bas du parc des Écoles, en surplomb sur la rivière Ternay.

Qu'un lieu, si humble soit-il, soit confié, par une mairie, à un artiste pour un temps donné est une chance.

La première expérience d'exposition : MAISONS - USINES - en juillet / août / septembre 2017 situe d'emblée la **Maisonnette** en histoire singulière – une histoire d'été, de soleil portant sa lumière jusqu'au fond de cet espace de 32m². Au plein cœur de l'hiver, je repense à ces moments de rencontres avec les visiteurs que leurs grandes ombres trahissaient. Les pièces de bois tronçonnées en forme d'usines, de maisons, avaient une façon très respectable d'offrir toutes les nuances de leurs formes et de leurs détails, aux visiteurs / promeneurs de l'été.

e.n.o.s. janvier 2018

théâtre d'ici

Après deux ans et demi d'existence et déjà deux spectacles à son actif, la troupe du ***Théâtre d'ici*** garde un moral d'acier malgré les nombreuses difficultés rencontrées cette année.

Elle **recherche toujours des personnes intéressées, débutantes ou confirmées**, pour étoffer ses prochaines mises en scènes prévues courant 2018, et aussi des personnes pour la technique théâtrale : son, lumière, décors, costumes. Alors n'hésitez pas, notre metteur-en-scène adapte les rôles aux compétences et qualités de chacun.

Le premier spectacle ***Sketchs en vrac*** a été joué cinq fois entre 2016 et début 2017, soit plus de 500 spectateurs enthousiastes, toujours ravis et conquis par l'humour et la mise en scène de nos adaptations.

Nous prévoyons de jouer le second ***Scènes de village*** au moins dix fois : deux dates sont déjà réservées, le 6 janvier à Bourg-Argental pour une animation Fnaca et en avril pour un festival à Marlhes.

Les deux dernières représentations du 15 et 17 décembre à Saint-Julien-Molin-Molette, salle de la Passerelle, ont attiré plus de **260 spectateurs** ! Merci à tous pour vos encouragements et votre générosité ; votre présence et vos applaudissements récompensent notre travail et nous poussent à continuer notre projet théâtral.

Nous renouvelons nos remerciements à la municipalité pour la mise à disposition de ses locaux, surtout la salle de la Passerelle idéalement équipée et aussi à Gilles et ses talents créatifs pour la réalisation de nos affiches.

Patrimoine Piraillon

Connaître son passé pour construire son avenir

Notre association en est à sa huitième année d'existence. Vous pouvez suivre ses activités en la rejoignant sur son site internet qui a dépassé les 4100 visiteurs :
www.patrimoinepiraillon.fr

L'activité majeure de cette dernière saison a été la réalisation d'un **jeu de l'oie du patrimoine piraillon**. Un moyen ludique de faire connaître la plus grande partie de notre patrimoine, d'en parler, d'échanger entre générations, de faire savoir, de faire valoir.

C'est à l'occasion des **Journées européennes du Patrimoine** que ce jeu a fait sa première apparition et que s'est déroulé le premier tournoi. Un deuxième tournoi a eu lieu avec le club *Joie de vivre*. Les gagnants ont pu cumuler des lots à chaque manche. Les tournois étaient dotés de cadeaux permettant d'aller visiter d'autres villages qui ont créé une structure présentant leur patrimoine : la Maison des tresses et lacets à la Terrasse-sur-Dorlay, la Maison de la passementerie à Jonzieux, le Musée du car et du charronnage à Vanosc, l'Atelier-Musée de la soie à Taulignan, le château de Grignan.

Pour réaliser ce projet, l'association a fait appel à un financement participatif (souscription) et 200 jeux format A3 ont été fabriqués ainsi que 5 jeux de plus grande dimension. Ils ont été remis à l'école (avec en supplément 5 petits jeux), à l'EHPAD, au club *Joie de vivre* et à l'association *Tu joues ?*

Il reste des jeux disponibles à la vente (Tél 04 77 51 53 06).

Notre association est partie prenante dans l'*Atelier du futur* « Saint-Julien en 2025 » et apporte sa contribution à la mise en valeur du patrimoine. Notre village peut tirer profit de ses atouts pour connaitre un développement économique lié à la culture et au tourisme…

En prévision : une nouvelle expo « JEP 2018 » à la salle des fêtes mi-septembre et pour le 11 novembre « 14-18 l'armistice ».

La finale du premier tournoi.

Vous êtes intéressé.e.s par votre environnement, vous aimez votre village, alors venez nous rejoindre pour participer à son rayonnement :
Contact 04 77 51 53 06
www.patrimoinepiraillon.fr

La case 63 du jeu de l'oie du patrimoine piraillon.

« Dans la vie tu as deux choix le matin : soit tu te recouches pour poursuivre ton rêve, soit tu te lèves pour le réaliser ».

Radio d'ici :

20 ans, et toutes ses fréquences !

Le samedi 30 septembre, dès 14 h, la salle des fêtes de Saint-Julien a accueilli un studio de radio mobile. Les festivités ont démarré avec un direct de quatre heures en public, lors duquel nous avons pu entendre diverses interventions : histoire de la radio, récits d'animatrices et animateurs d'émissions, jeux radiophoniques (les 1000 molettes), etc. L'après-midi s'est clôturée sur une scène ouverte diversifiée et de qualité ! Nous avons ensuite eu le bonheur d'assister au premier ciné **drive-in** piraillon : un film a été projeté sur écran géant dans un champ de La Plessa, tandis que le public était sagement installé sur les sièges des véhicules présents et la bande-son diffusée via les postes de radio par les ondes FM ! C'est ensuite avec M. Sillon X aux platines que la soirée s'est terminée en dansant.

L'histoire eut pu s'arrêter là… mais ce n'est pas tout ! En effet, non contentes de l'effet bœuf de cette séance de ciné plein-air, certaines animatrices d'émissions ont ensuite lancé **la nuit de la radio** : les ondes étaient accaparées pour 20 h de direct, la nuit du 8 décembre, dans les studios Médiapop, que Radio d'ici partage avec Télà sur Annonay. Cette prouesse a permis d'accueillir, non seulement ce projet fou réunissant la bonne humeur, les compétences, et l'esprit créatif des membres de la radio ; mais également un bon nombre d'Annonéen·nes bavard·es, et d'acteur·ices du monde militant, culturel et associatif local sur les ondes.

Nous garderons en mémoire ces heures de douce folie passées dans le studio, les moments plus intimes également, entre 2 h et 7 h du matin, où se mêlent mélancolies musicales, récits de rêves et cauchemars, rencontres avec les travailleur·euses de la nuit… Avis aux noctambules, l'expérience a plu ! Elle devrait revenir et accompagner 2018 dans quelque envie sonore funambule...

merci :

- la commune de Saint-Julien-Molin-Molette pour le prêt de la salle des fêtes ;
- Cinémolette qui sait poser, relever les défis les plus fous !
- généreux·ses donateur·ices des cadeaux au jeu des 1000 molettes ;
- nombreux·ses artistes de la scène ouverte du 30 septembre ;
- animateur·ices et technicien·nes de la radio !
- le public nombreux au rendez-vous.

04 77 51 57 45
Mail : bureau@radiodici.com
Site : www.radiodici.com

le Rez-de-Chaussée

Association toute neuve à Saint-Julien (montée des Fabriques) depuis juin, le Rez-De-Chaussée est un lieu et une plateforme collaborative, dont la vocation est de proposer un espace de rassemblement, d'échange, de création et de diffusion ; monter et accompagner des projets et actions artistiques et culturels, par le biais de manifestations variées et d'ateliers d'initiation, de sensibilisation et de pratique, et prendre toutes initiatives concourant à la réalisation du but de l'association ; organiser des événements (expositions, projections, concerts, journées et/ou soirées thématiques ou festives, résidences, conférences, bals, vestiaire, trocs…) ; proposer des ateliers (écriture, photographie, vidéo, collage, arts graphiques, musique, lecture, jeux, couture, cuisine, DIY, partage de savoirs, pratiques sportives…).

Aménager, gérer et développer un lieu susceptible d'accueillir du public et voué à la création, la production, la promotion et la diffusion de projets socio-culturels et artistiques.

Les activités en 2017 :

– Juillet/septembre : expo In-Off (dessin, revue filigrane, photographies), visites guidées, édition de cartes postales.
– Vernissage + fête (15 juillet).
– Décrochage + blind test + concert (Tuyau) + fête (25 août).
– Vide-dressing (gratuit) et troc d'Hiver (17 octobre).
– Salon de lecture / bibliothèque autogérée tous les mardis de 18 h à 20 h (depuis le 14 novembre)
– Fête du Solstice d'hiver : performance cinéma, projection vidéo, boum + DJ (16 décembre).

Prévisions pour 2018

– Salon de lecture / bibliothèque autogérée tous les mardis de 18 h à 20 h.
– Expo de printemps.
– Vide-dressing (gratuit) et troc de Printemps.
– Balade découverte et dégustation des plantes sauvages du Pilat.
– Expo In-Off.
– Résidences (sténopés, écriture.)
– Ateliers (collage, custom-couture.)
– Etc.

www.facebook.com/lerdcstju/
06 99 88 98 98

LE FLÈCHIVERBIEN

propose chaque mois 3 ou 4 grilles de mots fléchés. Disponible chez Patrick le boucher, la mairie (hall) et à la bibliothèque.

Ici, le thème «associations piraillonnes» vous invite à trouver les sigles de 33 des 43 assos de 2017. Le listing fourni dans ce même bulletin municipal vous sera d'une aide précieuse. Enfin, les définitions précédées d'une astérique (*) ne renvoient pas à une association mais sont malgré tout des abréviations.

Bonne résolution ! Didier Cognet

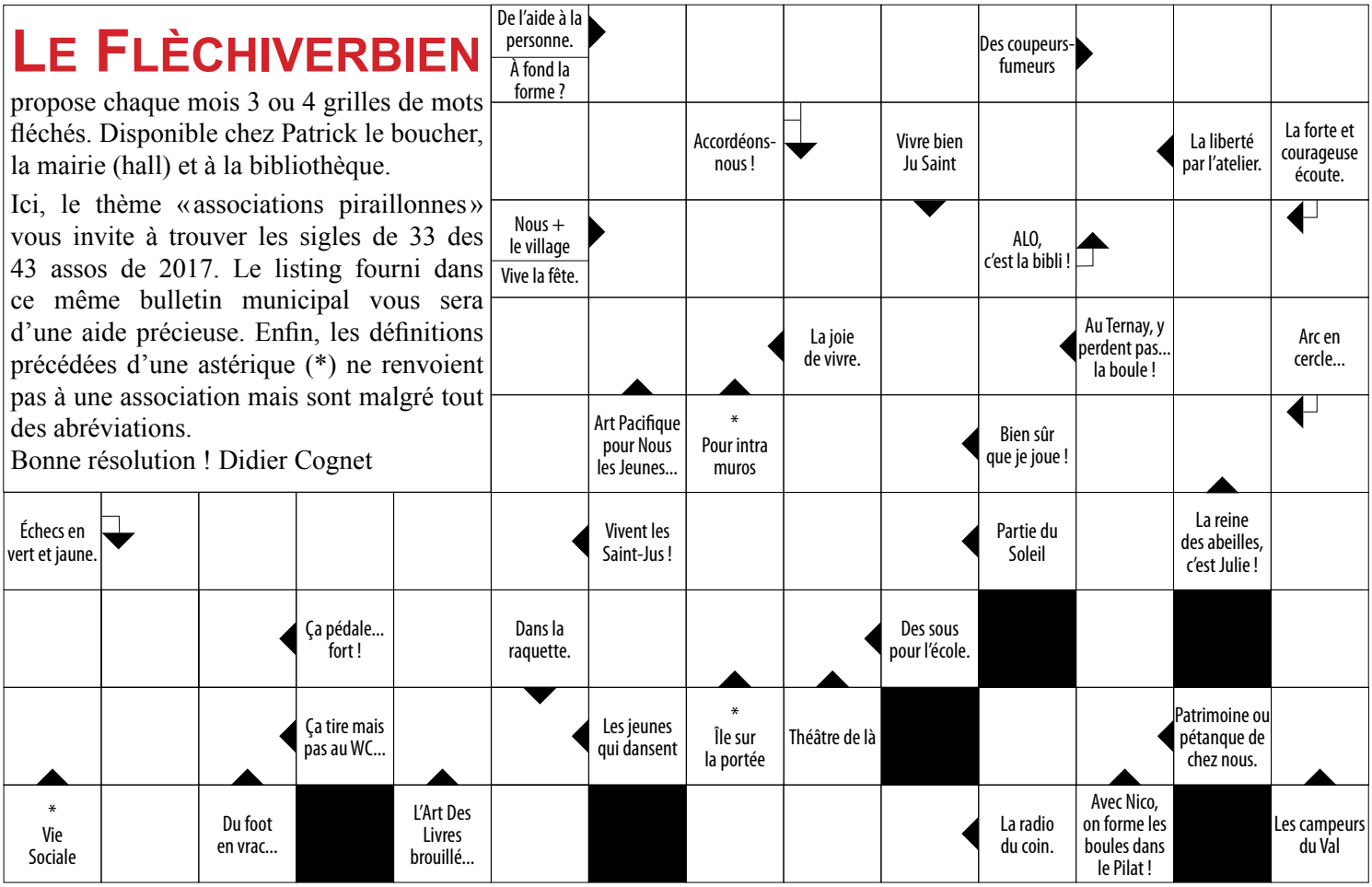

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

« À Livre ouvert »

La bibliothèque de Saint-Julien va bientôt fonctionner en réseau avec les autres bibliothèques de la Communauté de communes des monts du Pilat (CCMP), mais durant l'année elle a fonctionné comme les années précédentes : permanences de prêt trois fois par semaine, accueil des classes de l'école une fois par mois. Ce service continuera avec la nouvelle gestion.

Un **événement exceptionnel** à signaler : le 1er juillet nous avons reçu **Max Bobichon**, prêtre natif de Saint-Julien, pour une séance de dédicace pour son livre ***Un Prêtre dans la cité***.

Cet accueil a rencontré un beau succès, de nombreux Piraillons se sont retrouvés à la bibliothèque pour acquérir et faire dédicacer leur livre et Max a été ravi de revoir tous ses amis et connaissances du village et d'avoir un court moment d'échange avec eux.

Rappelons que la bibliothèque est ouverte à tous gratuitement. Ses heures d'ouverture ne changent pas :

dimanche de 10 h à 11 h 45,
mercredi de 17 h à 18 h,
vendredi de 17 h 30 à 19 h.
Les bénévoles vous y attendent.

Le réseau de lecture publique des monts du Pilat

Ensemble les bibliothèques de la Communauté de communes des monts du Pilat construisent un réseau…

Il s'inscrit dans la politique de la CCMP, notamment dans son projet de territoire. Il a pour objectif d'assurer une meilleure organisation des services en mutualisant les moyens afin d'apporter une offre et des services diversifiés.

Depuis le 1er janvier, la Communauté de communes des monts du Pilat travaille à la mise en place et à l'animation d'un réseau de lecture publique communautaire. Elle gère les collections, l'informatisation, la mise en réseau, et assure la coordination et l'animation des bibliothèques.

Les communes gardent leur compétence en matière de gestion des locaux pour leur bibliothèque, du personnel et des actions culturelles.

Vous pourrez accéder à ces services courant 2018.

Une carte de lecteur communautaire permettra aux publics d'accéder à l'ensemble du réseau de bibliothèques de la communauté de communes. Concrètement il sera possible d'emprunter des documents et de les rendre dans les bibliothèques de son choix.

Sur l'ensemble du territoire l'accès est gratuit pour l'emprunt de documents.

La mise en œuvre du réseau s'appuiera sur les communes mais également sur les membres bénévoles et salariés des bibliothèques.

Renseignements et suggestions :
Coordination Réseau de Lecture Publique : Mme Marlène Spanu
04 77 79 10 00
rlp@cc-montsdupilat.fr

MUSIQUE À L'USINE

Les Oiseaux rares : 14e édition !

Une fois de plus, ils furent plus d'une centaine à participer au stage de création et d'interprétation de chansons organisé par l'association *Musique à l'Usine*. Ils (et elles, bien sûr), ce sont des chanteurs amateurs ou en voie de devenir professionnels, voire professionnels. Ils ont suivi un atelier de chant à plusieurs voix et certains ont fait de l'écriture, et d'autres de l'interprétation de chanson.

Le mercredi 26 juillet une **scène ouverte** au public a eu lieu dans la cour de la salle des fêtes de Saint-Julien-Molin-Molette : une occasion de partager le plaisir de chanter.

Le vendredi 28 juillet, le spectacle ***Veaux, vaches, cochons.. z'humains*** que Michèle Bernard et les intervenants du stage (Élisabeth Ponsot, Rémo Gary, Anne Sylvestre, Claudine Lebègue, Hélène Grange) ont imaginé cette année fut une occasion renouvelée d'écouter et de découvrir des chansons interprétées individuellement, des chansons polyphoniques (à plusieurs voix mixtes) proposées par Michèle Bernard et chantées par le grand chœur de 100 participants.

Avec les musiciens Jean-Luc Michel, Jean-Pierre Caporossi, Emmanuel Le Poulichet, Jeanne Garraud, Nicolas Frache, Julien Delooz et toute la fine équipe de *Musique à l'Usine*.

http://www.musikalusine.fr/

Syndicat d'Initiatives

Accueil et information touristique été 2017

C'est une année particulièrement riche en activités que nous avons vécue. Le ton ayant été donné par le tournage du film *Mélancolie ouvrière* qui a mobilisé tout le village en début d'année et qui s'est poursuivi avec une exposition de croquis réalisés par Casa et des séances mémorables d'avant-première en septembre avec le réalisateur et son équipe.

Dès la fin juin, le dispositif d'accueil des estivants était en place pour l'été, avec un nouveau permanent et une équipe de bénévoles toujours soucieux de donner la meilleure impression du village et des environs. Cette année, grâce au parc du Pilat, nous avons pu proposer une grande nouveauté : **les *Aventures jeux* !** « Liberty et les usines à jouets » : une invitation à jouer et enquêter en famille autour d'une légende incroyable et de personnages fantastiques. Un jeu de piste en pleine nature, des activités pour tous et un final de jeu étonnant ! Trois autres jeux sont également disponibles au Bessat, à Burdignes et Saint-Régis-du-Coin.

Fort du succès de l'an dernier, nous avons renouvelé notre offre de **Balad'Art** qui associe le meilleur des deux mondes : balades et expos !

Ces balades complètent celles déjà existantes proposées par le Parc du Pilat. Les parcours sont matérialisés sur des petites cartes agrémentées de photos et de commentaires sur le circuit. Ces balades et les cartes ont été créées par Gilles Busca que l'on remercie vivement. Avec plus de 150 cartes vendues au SI et au bureau de tabac, l'opération a été un franc succès.

Nous avons recensé pour cette année **1518 visiteurs** à la Maison des Associations – mais ce chiffre n'est pas forcément représentatif du nombre exact de visiteurs dans le village.

Plus de la moitié des visiteurs sont venus pour voir les expos de In & Off et les différentes expos qui se sont succédé. Les retombées en termes de visiteurs de l'expo In & Off sont considérables. On compte une majorité de Piraillons mais également beaucoup de personnes de la région Rhône-Alpes et des villages des alentours (Pélussin, Maclas, Véranne, Saint-Étienne, Lyon..).

En ce qui concerne les touristes leurs demandes se portent principalement sur les randonnées, VTT, les activités sportives et culturelles, les sites à visiter. Principalement venus de la région Rhône-Alpes, quelques touristes d'autres régions se sont présentés : Limousin, Normandie, Ile de France, Aquitaine, Paca, Midi-Pyrénées, Alsace…

Le patrimoine de Saint-Julien-Molin-Molette attire également les touristes avec entre autres une très belle exposition réalisée dans le cadre des Journées européennes du Patrimoine par l'association *Patrimoine Piraillon* et le beau succès du jeu de l'oie réalisé pour l'occasion.

Comme chaque été, de nombreux pèlerins de Saint-Jaques venus de tous horizons (France, Allemagne, Suisse, Belgique, Angleterre, Pays-Bas…) sont également passés à l'office pour des renseignements et se faire apposer le tampon sur leur crédential attestant de leur passage.

Enfin, fidèle à la tradition, et on profite de cette opportunité pour remercier toute l'équipe des bénévoles du SI, le Comité des fêtes qui nous a prêté son matériel et la troupe du Théâtre d'Ici qui a contribué à l'animation de la soirée, le SI a organisé les festivités du **8 décembre** où un public nombreux a partagé vin chaud et papillotes dans la bonne humeur. Les enfants ont pu rencontrer le Père Noël.

Une animation dans les vitrines des commerces et une exposition sur le thème du voyage ont été également organisés pour le plus grand plaisir des familles et des nombreux participants.

Exposition In & Off

Pour sa 7e édition, la manifestation *In et Off* a créé une belle animation tout l'été.

Toujours installées en plusieurs lieux, dont la Maison des Associations, la mairie, Radio d'Ici, la Brasserie, Samedi Bar, Bar les Arcades, les Pies Railleuses, l'Essaim de Julie, des expositions présentant les œuvres de 20 artistes se sont succédé du 1er juillet au 31 août. Par ailleurs, trois lieux participant au concept de *Balad'Art* proposaient aux randonneurs des haltes artistiques (gîte de Sainte-Blandine, Centre agroécologique de la Rivoire, snack les Cèdres) dans des cadres reposants.

Des expositions ont été proposées jusqu'à la fin de l'année pour prolonger des buts de visite dans le village.

Le *InOff*, tel est le nouveau nom de l'expo In & Off, comme les Piraillons se plaisent à l'appeler, connaîtra en 2018 sa 8e édition. Du samedi 30 juin au dimanche 2 septembre. Il y aura environ une vingtaine d'expos dans le village et alentours proches. Une date à retenir : le samedi 14 juillet, l'espace aux 6 Fontaines, sera transformé en Place du Tertre pour recevoir les chevalets des artistes peintres qui voudront bien se prêter au jeu. Dès maintenant, les inscriptions sont ouvertes.

06 73 32 15 53
Mail : artmolette@free.fr.
FB : expo in & off st julien molin molette.
Groupe FB : Infos Arts / In&Off 7è édition st julien molin molette.

Tout au long de l'année, l'association est restée impliquée localement par le biais d'animations mensuelles ouvertes à tou·tes à la salle des fêtes et au bar des Arcades. Nous sommes aussi intervenus auprès des résident·es du FAM du Pilat, du CADA de Péage-de-Roussillon, et des acteur·ices de la Petite Enfance dans les Monts du Pilat, etc.

En guise de point d'orgue de la saison, nous avons participé aux **Journées du Patrimoine** le 16 septembre. Invitée par l'association Patrimoine Piraillon, *Tu Joues ?* a proposé au public un jeu de cartes, de sa création sur l'histoire du village. Ce ***Chronomolette*** a pu voir le jour grâce à la collaboration de nombreuses personnes du territoire (graphiste, photographe, imprimeur, chercheuses historiques, …). Encore au stade de prototype, *Chronomolette* a eu un franc succès auprès des joueur·euses. Plébiscité par le public, nous espérons pouvoir en proposer une version finalisée d'ici fin juin.

Par ailleurs, l'association continue ses missions d'éducation populaire avec les porteur·euses de paroles présent·es lors de la Fête du Jeu à Maclas autour de la question : *À quoi jouiez vous quand vous étiez petit·es ?* Les curieux et curieuses peuvent aller voir les réponses récoltées sur notre site internet (www.tujoues.fr) à l'onglet « vous l'avez dit ! ». Nous avons aussi accueilli cet été Laurent Rigaud pour sa conférence gesticulée *Le Radis de Pâques de l'éducation*, salle de la Passerelle, dans le cadre d'une coopération avec un stage de l'ICEM 07. Nous préparons déjà la venue de Lunar le 21 Janvier, pour sa conf' intitulée *Informatique ou liberté ?* L'année 2018 devrait voir essaimer d'autres conférences gesticulées à Saint-Julien ! À suivre..

Enfin, vous avez dû apercevoir cet été dans le cadre du In & Off, pour la deuxième année consécutive, une belle vitrine à la mise en scène ludique et colorée soutenant la banderole de ***Tu joues ?*** ! Nous avons l'immense bonheur de vous annoncer que cet espace vous accueillera pour de beaux moments de jeu dès le printemps/été 2018 ! Et oui, l'association peut enfin poser ses valises puisqu'elle est accueillie dans cet espace idéalement situé en **centre village**.

Cet événement ne va pas sans quelques conditions bien sûr. C'est pourquoi nous lançons un **appel à participation** pour couvrir les frais de ce local. N'hésitez pas à proposer aussi vos services pour la réfection du lieu. Nous fonctionnons toujours avec de petits moyens. Les bouts de ficelle de nos inventions sont autant de clés offertes à la rencontre et à la construction commune !

Au plaisir de vous croiser ici ou ailleurs !

Ludiquement,

l'équipe de ***Tu joues ?***

*L'équipe de **Tu joues ?** en pleine* machine infernale*, un jeu sans matériel !*

Agenda 2018

Bougeothèque pour les 0-4 ans

Salle des fêtes - Mercredis 10 janv, 7 fév, 7 mars, 4 avril, 2 mai, 6 juin

10h à 11h30 : des aménagements pour rouler, grimper, explorer, expérimenter ! L'occasion aussi pour les adultes d'observer et d'échanger. Les enfants doivent être accompagné·es d'un·e adulte référent·e (parent, voisin·e, grand-parent, assistant·e maternelle, …)

Jeu pour tou·tes

16h30 à 18h30 : jeux de société variés pour tous les âges : traditionnels ou récents, pour jouer seul·e, à 2 ou en groupe ; parties rapides ou parties longues ; jeux d'ambiance, de stratégie, d'adresse ou de lettre ; coins de jeux pour les petit·es, pour construire et faire semblant !

Les enfants de moins de 10 ans doivent être accompagné·es d'un·e adulte.

Bar des Arcades

Jeudis 18 janv, 1er et 29 mars, 26 avril, 24 mai et 28 juin !

18h à 19h30 : Jeux de société

On se retrouve pour boire un coup, faire quelques parties, partager et découvrir des jeux en tout genre !

Dates ponctuelles :

- Espace Déôme, Bourg-Argental, samedi 20 janvier : après-midi jeux tout public.
- Salle de la passerelle, Saint-Julien, dimanche 21 janvier : conférence gesticulée *Informatique ou liberté ?*
- Chavanay, samedi 26 mai : 5eme Fête du Jeu du Pilat.
- Et quelque part entre avril et juin, inauguration de l'**espace jeux**, rue neuve !

Pour en savoir plus :

association.tujoues@gmail.com

www.tujoues.fr

CINÉMOLETTE

Pour **Mélancolie ouvrière,**
Cinémolette a explosé les compteurs !

Avec Cinémolette, nous vous concoctons des rendez-vous cinéma réguliers dans la salle municipale La Passerelle. Nous préparons la programmation mois après mois, avec à peine trois semaines de décalage par rapport aux sorties nationales des films en salle, les distributeurs réservant les premières dates aux grandes villes. Nous avons à cœur de sélectionner un choix original et éclectique qui s'harmonise avec la programmation des salles voisines.

L'existence de ces séances est liée à un contrat tripartite entre le cinéma *Le Foyer* de Bourg-Argental à qui appartient le matériel de projection et qui récupère les recettes des séances CNC, la mairie qui met à disposition la salle de La Passerelle et y consacre une subvention annuelle de 1000€, et l'équipe de cinéphiles bénévoles de Cinémolette que vous pouvez croiser tout au long de l'année au guichet, en cabine de projection, autour d'une tisane en fin de séance, mais aussi derrière les micros du studio piraillon de notre radio associative locale *Radio d'ici* pour des rencontres ou chroniques cinéma.

En 2017, nous vous avons proposé 53 films (dont 47 films issus du circuit CNC et 6 films non CNC : auto-productions ou séances exceptionnelles) : 30 fictions, 15 documentaires, 4 films d'animation jeune public et 4 séances spéciales pour l'école de Saint-Julien. Les films étaient de style variés, allant de la science-fiction au film historique en passant par la comédie, le drame ou l'épouvante ; ils nous ont permis de voyager à travers des destinations peu communes comme la Norvège, la Suède, la Bulgarie, la Hongrie, mais aussi Liban, Égypte, Israël, Palestine, ou plus loin Chili, Équateur et Brésil, sans oublier la Mongolie et la Corée du Sud ! En ce qui concerne les documentaires, ils ont parfois occasionné de belles soirées-rencontres en présence de leurs réalisateurs ou réalisatrices : autour de la politique en Équateur avec *On revient de loin*, autour des femmes noires de France et de Belgique avec *Ouvrir la voix* dans le cadre de la Semaine anticoloniale et antiraciste, autour du poète René Depestre en Haïti dans le cadre du Festival des monts du Pilat, autour du chemin de St-Jacques à l'initiative de l'association des Amis de Bourg, autour des nouvelles installations paysannes avec *Les Agronautes* dans le cadre du Festival du cinéma solidaire du Pilat, autour des femmes musulmanes avec le premier tome de *Women senstour in Muslim Countries* dans le cadre d'une soirée avec l'ASTI. D'autres faits marquants ont jalonné cette année : la mise en place de soirées thématiques cinépouvante ou cinéfrisson chaque vendredi 13 et un **drive-in** pour les 20 ans de Radio d'ici : dans un pré voisin, séance ciné dans les voitures avec la bande-son dans l'autoradio… challenge technique !

Enfin, notre village a accueilli pendant un mois le tournage de ***Mélancolie ouvrière***, film réalisé par Gérard Mordillat. C'est parce qu'il retrace la vie de Lucie Baud, ouvrière du textile et première femme syndicaliste du début du XX^{ème} siècle, que ce film a trouvé à Saint-Julien la matière inespérée pour son tournage : les décors d'usines, les machines à tisser et le personnel sachant les remettre en route, les infrastructures d'accueil et la participation active de la population. Tout au long du mois d'avril, le village a vécu au rythme du cinéma en train de se faire, et c'était l'occasion pour Cinémolette d'organiser une journée spéciale *Série-molette* avec Gérard Mordillat en présentant les 8 épisodes de sa série *Les Vivants et les morts*, pour une journée jalonnée de pique-nique, goûter, émotions et discussions. Et en septembre, le film *Mélancolie ouvrière* était découvert en avant-première en présence de l'équipe du film… Alors que c'était déjà des films à caractère social qui détenaient les scores mémorables du Cinémolette : 107 entrées pour *Merci Patron !*, 146 pour *La Sociale*, nous avons enregistré un record d'audience absolu à La Passerelle : **850 entrées** pour *Mélancolie ouvrière* ! Heureusement l'équipe avait anticipé et démultiplié ses capacités d'accueil, mais nous nous excusons auprès de celles et ceux qui n'auraient pas pu assister aux projections… La date de diffusion officielle n'est pas encore annoncée, mais nous savons qu'une édition DVD sortira en septembre 2018. Des brochures couleur ont été offertes par la production et il en reste, n'hésitez pas à nous en demander.

Pour 2018, nous vous proposerons à nouveau une année « cinémolettographique » avec une base (modulable !) de 2 films de fiction les 1er et 3ème vendredi du mois et une soirée documentaire le 4ème mardi du mois. Nous reconduisons aussi l'opération « école et cinéma » : 5 séances sont déjà calées avec l'école de Saint-Julien et pour la première fois ce dispositif est appliqué aux maternelles. Ce sera probablement l'occasion pour les plus petits de vivre leur première expérience de cinéma en salle ! Et à nouveau nous vous promettons une année de dépaysement et d'émotion, d'imaginaire et de réalisme, de la réflexion et du divertissement avec l'équipe Cinémolette qui prend très à cœur son « travail de bénévole » pour faire vivre le bel outil mis à sa disposition grâce à la confiance de la municipalité et de l'équipe du cinéma Le Foyer… Et grâce à vous, cher public, sans qui aucune séance n'aurait lieu d'être !

Contact :
cinemolette@wanadoo.fr
www.cinemolette.com

Du jamais vu dans le Pilat : un drive-in, le cadeau de Cinémolette pour fêter les 20 ans de Radio d'ici !